

# MONTPELLIER

n° 45 AVRIL 82

## *votre ville*

Journal d'information municipale

### Mars - Juin 1982



**Campagne municipale  
«Tous solidaires  
pour une ville propre»**

**A quoi sert votre argent**

## Faciliter la pratique du sport par tous

**Dans un quartier en expansion, le terrain de football du quartier Aiguelongue - Vert-Bois**



Depuis 1977, la municipalité a mené la politique sportive éducative et populaire de la manière la plus énergique. Les terrains de football, les piscines, les plateaux d'Education Physique et Sportive ont fleuri dans les quartiers, au cœur des lotissements, près des écoles.

L'expansion rapide des quartiers Vert-Bois et Aiguelongue réclamait une nouvelle réalisation propre à faciliter la pratique du sport par tous. C'est chose faite.

Le 13 mars dernier a été inauguré un terrain de football de 7000 m<sup>2</sup> clôturé et drainé. Le coût total des travaux est de 780 000 F en grande partie financé par la ville aidée simplement d'une subvention du Fond National pour le Développement du sport d'un montant de 40 000 F.

P. Péraldi  
Adjoint aux Sports

Parallèlement les installations sont entretenues et améliorées. C'est ainsi que les lieux sportifs qui fonctionnent déjà sont peu à peu équipés de vestiaires et de sanitaires.

Dans le quartier du Mas-Drevon, le terrain de football Lemasson vient ainsi d'être muni d'installations modernes soit 2 vestiaires avec douches et sanitaires 1 vestiaire pour les arbitres et moniteurs également équipé.

1 sanitaire aménagé pour les handicapés.  
1 local pour le matériel. Coût entièrement financé par la ville : 245 000 F.



**Des plateaux d'éducation physique et sportive pour tous les enfants scolarisés**



La volonté de la municipalité est d'équiper tous les groupes scolaires d'installations sportives, ce qui évitera à terme les déplacements des enfants pour la pratique de l'éducation physique. C'est ce qui vient d'être fait après tant d'autres pour le groupe scolaire « Le Lez » situé dans le quartier de la Pompiagne, avenue du Maréchal Juin. Sur 1 600 m<sup>2</sup>, équipé d'un collecteur d'eau pluviale, clôturé, il comprend tous les équipements de plein air nécessaires aux jeux collectifs de balles et à la pratique de l'athlétisme. Coût 250 000 F apportés par la ville. Le nombre des quartiers encore défavorisés dans le domaine des équipements sportifs ne cesse donc de diminuer.

### LE SERVICE DES RESTAURANTS SCOLAIRES MUNICIPAUX DANS DE NOUVEAUX LOCAUX :

Dès la rentrée des vacances de Pâques, le service des Restaurants Scolaires Municipaux sera installé à la nouvelle cuisine centrale, avenue de M. TESTE, à MONTPELLIER (au niveau de l'échangeur : route de Lavérune-rocade Ouest-Nord).

TELEPHONE : 27.81.00

LIGNE DE BUS : n° 4

**HORAIRE ET JOURS D'OUVERTURE AU PUBLIC :**  
8 h 30 - 17 h 30 sans interruption tous les jours ouvrables (samedis, dimanches et jours fériés exceptés).

La permanence des mardis et vendredis après-midi à la mairie du Polygone est supprimée ; seule l'antenne de la Paillade est conservée pour tout renseignement relatif au fonctionnement du service.

### Permanences à la mairie

Monsieur le Député-Maire à le plaisir de porter à la connaissance de ses administrés que dans le cadre du protocole d'accord et du contrat de solidarité, une permanence sera assurée à compter du 3 Avril 1982 le Samedi Matin de 8 h 30 à 12 h dans les locaux de la Mairie du Polygone par les Services ci-après :

- Etat-Civil
- Pompes Funèbres
- Bureau Civil et Militaire
- Bureau des élections
- Permis de construire
- Régies
- Haltes-Garderies de la Paillade et du Centre Ville (rue du Collège).

### Vestiaires

Construction également de vestiaires dignes de ce nom pour équiper d'autres terrains de football, celui de la cité Paul Valéry et celui de la cité Gély.

Tous les deux inaugurés au mois de mars comprennent 2 vestiaires avec douches et sanitaires (1 par équipe), 1 vestiaire pour arbitres ou moniteurs avec douche et sanitaire.

1 sanitaire facile d'accès pour les handicapés, un local technique pour le rangement du matériel d'entretien contenant un cumulus de 2 fois 500 litres.

Tous les deux ont été financés par la ville pour un montant de 240 000 F (P. Valéry) et 285 000 F (Cité Gély), à cause de son emplacement nécessitant des travaux supplémentaires.



90-114

**CREDIT LYONNAIS**  
LA BANQUE DU FUTUR  
VOTRE FUTURE BANQUE

**CREDIT LYONNAIS**  
VOTRE PARTENAIRE

les économies d'ENERGIE  
C'est aussi **FINOU S.A.**  
pour tous travaux de  
CHAUFFAGE  
CLIMATISATION  
PLOMBERIE ZINGUERIE

Service de dépannage rapide  
Tél : 92.17.19  
Répondeur automatique après 17 h

4, rue Bernard de Tréviers  
Montpellier

Credit confort U.C.B. jusqu'à 75.000 F.

**escassut**

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS  
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE  
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER  
Tél. (67)66.00.00

Environnement Général  
ARROSAGES Espaces verts-Publics et Privés  
FORAGE-POMPAGE

Siège social : Route de Carmon  
34970 Lattes - Montpellier  
Agence : 354, Chemin du Mas de Cheylan  
30000 Nîmes

**COMPLAN**

Hydraulique  
- Installations Industrielles et Agricoles  
V.R.D. Réseaux enterrés

Nîmes - Tél. : 94.07.10  
MONTPELLIER - Tél. : 92.45.93

CONSTRUCTIONS METALLIQUES  
- FERRONNERIE  
- MENUISERIE METALLIQUE  
- CLOTURES

**S.A.E.G.**

SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ

17, rue du Lantissargues  
34000 MONTPELLIER  
Zone Industrielle  
Gérant : Phr. ZAPATA  
Tél. : 92.02.83

**EJE**  
59.63.20

Entreprise Jean Estupina

ROUTES - ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT - V.R.D.

Direction Générale - Les Hauts de Mireval - 34840 MIREVAL  
Tél. : 78.13.87

**Les pavés autobloquants**

**bonna**

vous permettent de réaliser de façon décorative et pratique vos allées de jardins et de parcs, entrées de garage et parkings, plages de piscine.  
Coloris attrayants - Autres formes de pavés possibles.

VENDARGUES R.N.113  
Tél. (67) 70.21.30

GARE DE MONTPELLIER

Entreprise de travaux **SOBEA** publics et privés

SOCEA-BALENCY

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides  
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé  
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement  
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé  
Génie civil  
Bâtiment

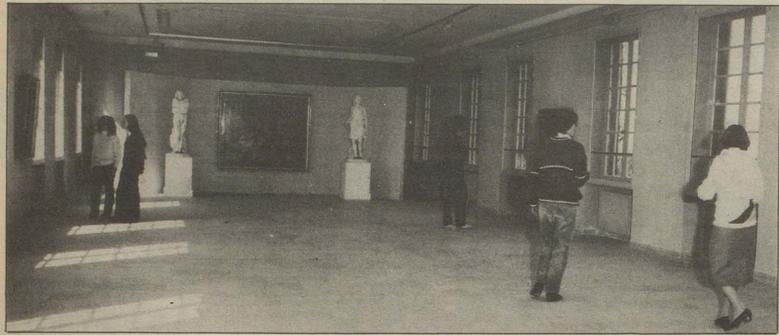
MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers  
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco  
Tél. 47.56.70

## Un musée Fabre rajeuni

«... Comme je voudrais qu'un jour tu voies ce Musée de Montpellier, il y a des choses bien belles. Dis cela à Degas que Gauguin et moi avons été voir le portrait de Brias par Delacroix à Montpellier, car il faut hardiment croire que ce qui est, et le portrait de Brias par Delacroix nous ressemble à toi et à moi comme un nouveau frère».

Lettre de Vincent Van Gogh à son frère Théo (novembre 1888)



Une des nouvelles salles très claires. Celle-ci de belle dimension s'ouvre sur la cour Jacques Cœur et l'église Notre-Dame des Tables.

### Un peu d'histoire

Créé le 3 décembre 1828 le Musée Fabre (François Xavier Fabre peintre Montpelliérain : sa donation permit l'ouverture du musée dont il fut le premier directeur) rassemble en ses murs tout le patrimoine et toute la vie de notre riche région.

La politique culturelle de la Muni-

cipalité engagée depuis Mars 1977 à l'égard du Musée Fabre, se traduit par une mutation capitale : Montpellier opère enfin pour son Musée la métamorphose attendue depuis des années et déjà réalisée par beaucoup d'autres villes.

Une extension qui n'est pas seule-

ment une augmentation d'espace (presque le double de l'actuelle superficie) - mais une transforma-

tion radicale de l'accueil même au public, ainsi qu'une présentation des œuvres quasiment rajeunies par une autre lumière et une autre volonté culturelle de la ville. Nouvelle entrée, plus spacieuse, directement à partir de l'Esplanade, dans un bâtiment à la fois laïc et religieux du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ancien Collège des Jésuites. Le parcours piétonnier prévu à travers ce complexe culturel, la future cafétéria servant de lieu de détente et de rendez-vous, offriront enfin aux Montpelliérains une promenade heureuse au cœur d'un des plus beaux sites architecturaux de leur ville, jusqu'ici tenu secret. La proximité de la bibliothèque municipale ne peut qu'enrichir la qualité de ces lieux.

A l'intérieur même du Musée, qui aura pour ainsi dire les yeux ouverts sur la lumière vivante, sera pour la première fois réalisé un accord unique entre cette architecture du XVIII<sup>e</sup> siècle (débarrassée de ses cloisonnements et rendue par l'architecte MASSOTA à son premier Cristal) et les œuvres de Jean HOUDON qui, elles, sont contemporaines.

Les peintures hollandaises retrouveront enfin, dans des salles appropriées, la fine lumière naturelle dont elles ont vitale besoin pour exister.

Une salle nouvelle sera consacrée au regard porté par les peintres sur notre Région, la haute note étant donnée par COURBET et BAZILLE. Enfin une salle d'art contemporain vivant sera créée. A l'entrée, un AUDITORIUM.

C'est donc la totalité du Musée qui entre cette fois dans le XX<sup>e</sup> siècle : événement qui va modifier la structure du Musée, son parcours, son rythme, lui insufflant une nouvelle respiration.

Qu'on en juge par le budget global, notamment celui des achats d'œuvres qui a permis de constituer la première collection d'œuvres contemporaines acquises en majorité auprès des artistes vivant et créant dans notre Région. Enorme lacune à combler accumulée depuis des décennies, mais l'élan et le souffle sont donnés, par la volonté de la Municipalité de tout mettre en œuvre pour la culture Montpelliéraine.

Rajeuni, aéré, spacieux, spécialement équipé pour la circulation des handicapés et doté d'un tout neuf cabinet de dessins, le Musée Fabre deviendra, nous le souhaitons, un lieu de rendez-vous pour les amoureux, un espace enfin digne des œuvres souveraines qu'il contient.



Jack Lang visite le musée rénové entouré de gauche à droite de MM. Saumade, Frêche, Geneste, Dugrand, Larbiou et de Mme Sutra.

**Quincaillerie de bâtiment**  
OUTILLAGE MANUEL  
ET ELECTRIQUE  
PEINTURE, DROGUERIE  
MENAGER  
A VOTRE DISPOSITION  
à la Ste d'EXPLOITATION  
Ets VIEUX PIERRE  
46, av. Pont Juvenal-Montpellier  
Tél. : 65.79.62

**MONTLAUR**



ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER

L'hypermarché qui combat la vie chère

ENTREPRISE

**MAZZA**

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

Terrassements

Tél. : 76.90.55

## Inauguré par Jack Lang

### De nouveaux trésors présentés au public

#### DONATIONS DEPUIS 1977 :

- 4 œuvres de GLEIZE, par la famille du peintre
- 1 œuvre de CLAIREFOND, par la femme du peintre
- 4 œuvres de P. ALLIER, par le fils du peintre
- 1 miniature de J. de PARADA, par Mme Bellet à Plaisan
- 1 œuvre de BLONDEL, portrait de C. Descossy ancien Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, don de Michel Descossy
- 1 œuvre de MATET, portrait de la première femme de l'artiste, don de Jean-Pierre Rose.
- 1 dessin
- 1 tableau de SZABO
- 1 tableau de G. DEZEUZE

dons de Xavier DEJEAN, Conservateur



#### ACQUISITIONS DEPUIS 1977 :

- 1 Sculpture de d'ANTOINE, un groupe d'enfants, réduction de l'un des motifs de la Fontaine des 3 Grâces.
- 1 Aquarelle d'Yves REYNIER, «Forum»
- 1 Aquarelle de Pal HUET «Arbres au dessus d'une mare» (1826)
- 1 Plume et lavis de MICHALLON, «Paysage historique» (début XIX<sup>e</sup>)
- 1 Toile de Patrice VERMEILLE «Le Tombeau de Girodet» (1977)
- 3 Dessins de Johan BREUKER (1976)
- 1 Toile de Vincent BIOULES «Le Poêle» (1977)
- 1 Sculpture de PAJOU «Paulin Deshours Farel» (1794) exécutés à Montpellier, complète la donation Sabatier d'Espéran.
- 1 Peinture de Joseph SZABO «Statues d'éternité» (1978)
- 3 Dessins d'Henri LEHMAN «Etude pour St François en extase» (1872)
- 1 Toile de J.-B. SUVEE «Etude pour la naissance de la Vierge» (1779)
- 1 Lavis de J.A. KNIP «Vue de Salerne» (1813)
- 2 Dessins de Paul LEMAGNY (1966 et 1981)
- 1 Tableau de SOULAGES
- 1 Tableau de SEGUIN
- 1 Tableau de Albert AYME «Paradigme du bleu, jaune, rouge» (drap mural)
- 1 Peinture d'Alain BONICEL «Architecture aux 3 paniers»
- 1 Peinture de Gabriel COUDERC «La finale des joutes»
- 3 Dessins d'Albert DUPIN - série intitulée ombres majeures -
- 1 Peinture de Jean-Jacques LECCIA, composition en triptyque
- 1 Peinture de Jean RUDEL «Paysage»
- 1 Peinture d'Adrien SEGUIN «Le Mécène»
- 1 Peinture de BLONDEL «Eglise St-Nicolas du Chardonnet»
- 1 Peinture d'Alain CLAUD «Diplytque K 447»
- 1 Peinture sur gaze - sans titre - de Daniel DEZEUZE
- 1 Peinture de Noël DOLLA «Grande Grille»
- 1 Peinture de Pierre FURNEL «Paysage Littoral»
- 1 Peinture de Dominique GAUTHIER - sans titre 1981 -
- 2 Peintures de Max LEENHARDT «Le Berger» et «Le grand Olivier»
- 1 Peinture «Météore» - marbre rose veiné - de Jorge MANZANO
- 1 Dessin d'Anne-Marie SOULCIE «Redressement»
- 1 Peinture d'Henri YERU «Le nom bleu»
- 1 Peinture de Claude VIALLAT (1979)

#### BUDGET :

- 1977 : 322 500 dont 36.000 acquisitions
- 1978 : 483.680 dont 90.000 acquisitions
- 1979 : 165.000 pas de budget acquisition
- 1980 : 710.000 (500.000 acquisitions avec subvention de 350.000 par le Conseil Régional)
- 1981 : 321.000 dont 80.000 acquisitions.



ENTREPRENEURS  
ARTISANS - PARTICULIERS



TEL:  
79.48.97

BETON PRET A L'EMPLOI  
CONSULTEZ-NOUS  
75-43-10 - 75-37-24

2 unités de production  
- JUVIGNAC :  
143, route de Lodève 34990 JUVIGNAC  
- VENDARGUES :  
Z.I. RN 113 - 34740 VENDARGUES

Siège Social et Bureaux : 153, rue de  
Lodève 34990 JUVIGNAC B.P. N°102

**SUPERBETON :**  
QUALITE et SERVICE

PROTECTION  
CONTRE LE VOL

**S.F.P.P.**

« La Salicorne »  
Autoroute de Carnon  
34970 LATTES

Tél. 65.01.65

Installateur Agréé  
par les Assurances

\*\*\*  
DEVIS GRATUIT  
sans engagement  
en téléphonant  
au 65.01.65

BULLETIN  
D'INFORMATION  
MUNICIPAL

Directeur de la Publication :  
Georges Frêche

Promotion :  
Mairie de Montpellier  
Tél. (67) 64.34.34

O.F.R.E.S.  
118, avenue des Champs-  
Elysées 75008 Paris  
Tél. : 225.10.10

Code 43



**auto express**  
dépannage - remorquage  
carrosserie - peinture

rue du mas de saint-pierre  
montpellier z.i. - tél. 92.80.00



### TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées,  
adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

### ASSAINISSEMENTS

### SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement  
automatique rapide.

### TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE  
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ



**rogier**

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU  
ASSAINISSEMENT • GAZ  
ROUTES VRD

Rue de la Jeune Parque - Z.I.  
34100 MONTPELLIER  
Tél. : (67) 42.45.99

éd. Rogier ing ETP

**SOCAF**

Société Calloni Frères  
Bâtiment et Travaux  
Publics

Siège social :  
30, Plan du Château  
d'O Maurin 34970 Lattes

Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34

# SCOLAIRE

## Zones prioritaires

### LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT ET LES ZONES PRIORITAIRES

Les élus cherchent à favoriser le développement des Zones prioritaires de multiples façons :

- En s'engageant dans leur soutien au groupe de travail de la Paillade, dans les écoles, auprès des administrations.
- En apportant un concours matériel aux projets éducatifs des écoles, des Associations.
- (Crédit, animation culturelle personnel, orientation de tous les services en priorité vers les ZP ...)

Ainsi en Mars, les élus ont rencontré :

- Les équipes éducatives de Salamanque, Troubadours, Troubadours-maternelle, Pas du Loup, Aiguelongue, les Tours ...
- Les Pionniers pour leur fête de l'enfance du 16 Mai à la Paillade le GFEN, les A.P.E., la C.G.T. ...
- Le collectif « Pour une école de la réussite » à la Paillade en vue du développement de l'action pour les moyens réels.

### BREVES :

- **23 Mars** : une table ronde a réuni de nombreuses personnes sur le projet du Ministère de la Formation, syndicats, associations, élus ont jeté les bases d'une tâche difficile. Nous y reviendrons. Contacts possibles sur ce problème au Bureau des Affaires Scolaires.

- **21 Avril** : Le groupe tripartite départemental Académie - élus - syndicats et Parents se réunira sur la carte scolaire de la rentrée 82. Une innovation dont nous voulons l'efficacité. Nous reviendrons dans le prochain numéro sur :

- La mise en service de la nouvelle cuisine centrale des Restaurants scolaires,
- les constructions en cours,
- le résultat obtenu par les aménagements pour handicapés physiques dans nos écoles,
- les bibliothèques d'écoles,

Sur tout cela nous souhaitons votre courrier.

**ETANCHEITE**  
**SOPREMA**  
AGENCE DE MONTPELLIER  
12, rue Emile Zola - Tél : 92.25.57

Tous procédés d'Etanchéité par :

- Sopralène
- Bitume armé

Avec isolation thermique  
3 usines 17 agences A votre service

**MAMMOUTH SOPRALÈNE**  
Références locales :

- Municipalités - Education Nationale
- Génie militaire - P.T.T.
- Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)
- Bâtiment IBM

91786

# GTM

27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2  
Tél. : (91) 76.36.60      TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :

Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement  
Aménagements hydrau-électriques - Centrales thermiques et nucléaires  
Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux

421

### Editorial

Il se passe des choses importantes dans le secteur de l'École : Mise en place de Zones Prioritaires pour une école de la réussite, projet de stages de formation pour les adolescents de 16 à 18 ans sans formation, préparation de la rentrée 82 par une concertation élargie ; tout cela représente des points d'appui importants pour le changement.

Cependant, l'héritage de l'ancien pouvoir pèse lourd. Cela se mesure avec les difficultés de remplacement des maîtres malades (il manque des instituteurs, et c'est, pour l'essentiel le résultat du retard accumulé pendant des années). Cela se mesure aussi au plan des constructions scolaires et sur bien d'autres points.

Nous voulons que le changement avance, au rythme nécessaire, et qu'il apporte rapidement des résultats pour les enfants et des mouvements dans les secteurs les plus en difficulté. Cela demande une lutte soutenue contre les forces conservatrices ; cela exige que des moyens soient dégagés pour réussir la rentrée 82. Surtout, le changement a besoin de notre engagement pour le construire, sur le terrain et pas à pas. La Municipalité est décidée à cet effort pour ce qui la concerne. Elle souhaite que, à l'exemple des équipes éducatives des Zones Prioritaires et de bien d'autres, les artisans du changement se multiplient.

Jacques BONNET

## Un exemple de projet éducatif (Mars 1982)

(Ecole des Troubadours I et II)

- Etant donné le caractère de la population scolaire de l'école :

- enfants non francophones 38 %, 55 % au CP,
- taux de redoublement au CP 25 %, au CM 43 % dont un tiers ont 3 ou 4 ans de retard, on redoublé 1 ou plusieurs classes au cours de leur scolarité.

- Etant donné la volonté du ministre de l'Education Nationale de voir se créer là où inégalités sociales et scolaires sont les plus criantes, là où se concentrent les plus grandes difficultés, des zones prioritaires où seront mis en œuvre des moyens nouveaux (matériels pédagogiques, extrascolaires) pour lutter contre l'échec.

- Compte tenu que cette volonté concorde avec l'exigence maintes fois exprimée depuis des années que notre école, comme toutes celles de la Paillade, doit bénéficier de moyens supplémentaires,

- Etant donné notre désir de travailler différemment de rendre l'école plus accueillante pour tous les enfants de l'ouvrir sur la vie, au monde du travail aux techniques nouvelles à la culture de faire en sorte que chaque enfant réussisse au maximum.

- Nous demandons que l'école des Troubadours, comme toutes les autres écoles de la Paillade soit classée en zone prioritaire.

- Nous avons rédigé un projet éducatif comportant des objectifs, des besoins ..., projet qui est à compléter et à préciser.

1 - Nous constituons une équipe éducative comprenant maîtres, parents, GAPP, travailleurs sociaux. Elle pourra être élargie au personnel de service et d'accueil de l'école, aux animateurs du quartier, etc ... Cette équipe se réunira tous les trimestres. Elle aura pour rôle la mise en place d'actions éducatives par tous ceux qui participent à la vie des enfants.

2 - Une équipe pédagogique est formée, comprenant les maîtres, le GAPP. Nous demandons que participent à nos travaux un ou des conseillers pédagogiques, l'inspecteur. Cette équipe organisera le travail de l'école dans les différents secteurs.

Analysant les causes d'échec nous pensons que notre première piste de travail doit être la lecture (fonctionnement de groupes de niveau, installation, fonctionnement, animation de la bibliothèque) ...

L'équipe aura le souci de travailler en liaison avec la maternelle et le CES si possible.

3 - Au sein de cette équipe pédagogique, nous revendiquons dès la rentrée 82, la présence d'un maître supplémentaire qui participera au soutien en français (lecture, orthographe, élocution, vocabulaire) organisé par groupe de niveau.

4 - Nous demandons à l'Inspection Académique au rectorat ou à tout organisme la participation d'intervenants en culture arabe afin que les enfants maghrébins soient valorisés, se situent mieux, il faudrait qu'à certains moments de la journée, ils puissent parler leur langue s'initier à la géographie, à l'histoire, à la culture de leurs pays d'origine.

5 - Cette équipe pédagogique devant se réunir souvent, nous demandons un temps de concertation pris sur le temps de travail.

6 - Nous souhaitons des stages de formation pour enseigner en ZEP et des stages de l'équipe pédagogique. Nous envisageons d'avoir des contacts avec des équipes de recherche pédagogique et de travailler avec des groupes pédagogiques.

7 - Nous souhaitons des effectifs moins élevés (18 à 20).

Ce qui implique :

- soit la création d'une classe mais où trouver le local ?
- soit le départ d'élèves à l'école Picasso donc construction de l'école primaire.

8 - L'école doit s'ouvrir aux parents afin qu'ils y apportent l'expérience de leur métier, leurs connaissances dans tel et tel domaine ; Car les parents à l'école, c'est la vie extérieure qui pénètre dans nos murs ; la présence des parents à l'école valorise certains enfants.

Une commission parents-enseignants est en voie de création pour aménager et faire fonctionner la bibliothèque.

9 - Nous pensons qu'il faut faire un grand effort dans le domaine de la médecine scolaire :

- une visite systématique au CP dès Septembre (vue oreilles) est indispensable,
- des contrôles fréquents et suivis doivent être pratiqués par la suite.

L'équipe éducative pourra engager une action sur les problèmes de santé.

10 - Nous demandons des allocations plus élevées pour l'achat de matériel car nous devons tout fournir à un grand nombre d'enfants.

La gratuité de l'enseignement doit être effective pour tous.

11 - La mise en service du terrain de sport rentrée 82 nécessite une campagne d'explications vers les jeunes du quartier, des prises de responsabilités, la nomination peut-être d'un animateur de rue.

L'équipe éducative pourra se charger de ce travail.

Une commission devra être désignée pour envisager l'aménagement des locaux et de la cour.

## 6 nouvelles classes

### GROUPE SCOLAIRE VERT BOIS

La politique éducative fixée par la Municipalité dès 1977 respecte le programme établi : témoin la réalisation d'un groupe scolaire à Aiguelongue, un quartier en pleine extension.

La carence en bâtiments scolaires ou la vétusté des locaux existants a conforté la Municipalité dans sa volonté de tout mettre en œuvre pour le bien des enfants et ce bien entendu en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.

Sur un lot du lotissement les Aiguelongues, bordé par l'Avenue du Val de Montferriand, la Municipalité a décidé la création d'une école primaire et maternelle avec une cantine et les équipements sportifs indispensables.

La 1<sup>re</sup> tranche est composée de 4 classes primaires, 2 classes maternelles et d'un équipement de restauration. Chaque classe comprend des sanitaires individuels et un atelier ; chaque espace pédagogique donne sur la salle polyvalente centrale de l'école.

La nouvelle école a été inaugurée le 11 mars dernier en présence de nombreuses personnalités, d'une foule d'enfants et d'habitants du quartier. Coût de l'opération : 4.500.000 F dont 3.949.472 de la ville aidée par l'Etat et le Conseil Général.



## PARC PUBLIC DES CEVENNES



Afin de pallier le manque notoire d'espaces verts dans chaque quartier, la Municipalité dès 1977 a mis en place une politique efficace de parcs et jardins.

Depuis le parc Sainte-Odile en 1977 en passant par Grammont, la Guirlande, Antigone, Pivot, la Rauze, la Comédie aménagée, Tastavin, etc... l'évolution des espaces verts est constante.

La volonté de la Municipalité reste donc de mettre en place des plantations, des jeux, des bancs, des aires de repos en fonction des nécessités et surtout de la demande, en concertation bien sûr avec les Associations et les Comités de Quartiers.

Aux Cévennes il a fallu choisir entre le Sport et les Espaces Verts. Mais la proximité d'équipements sportifs valables a contribué à la décision de création d'espaces verts.

Les Travaux ont consisté en :

- Mise en place d'une clôture avec portail et deux portillons d'accès,
- Terrassements et nivellement,
- Fourniture et plantation d'arbres, arbustes et gazon,
- Fourniture et mise en place de jeux d'enfants avec passages dallés et bac à sable,
- Fourniture et mise en place de bancs publics,
- Installation d'un réseau d'arrosage automatique.

Les montants des travaux s'élèvent à 400.000 F.

### PREVISIONS DES TRAVAUX D'ESPACES VERTS POUR 1982 :

- Aménagement Maternelle Jacques Prévert
- Aménagement Ecole "Jeu de Mail Mixte II
- Aménagement Groupe Scolaire Vert Bois
- Aménagement Pinède ZUP
- Aménagement Cimetière St Etienne 2<sup>e</sup> tranche
- Aménagement espaces verts terrain St Martin (Maison pour Tous)
- Aménagement des abords du Moulin de l'Evêque
- Aménagement Square Mas Devon, Lemasson
- Parc Ste Odile aménagement entrée Nord
- Parc du Mas de la Paillade mise en eau du bassin
- Aménagement 2<sup>e</sup> tranche esplanade Paul Valéry
- Restauration des grilles du Peyrou
- Mise en place de nouvelles jardinières
- Construction de jardinières sur-élevées
  - Plan Cabannes
  - Place Albert 1<sup>er</sup>
  - Rond Point des Moulins
  - Place René Devic (Triangle)
- Aménagement Fontaine St Berthomieu
- Plantation des talus marché des Tritons
- Plantation rue des 2 Ponts
- Aménagement abord immeuble le Mercure (ZUP)
- Plantations rue St Vincent de Paul
- Aménagement Square Cité Gély/Dr Roux
- Aménagement des abords aire de stationnement pour nomades
- Aménagement des abords piscine de la Rauze.

### Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900  
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS  
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171

### MAROQUINERIE FRADET-LAFARGE



6, Grand 'Rue Jean Moulin  
7, rue de la Croix d'Or  
Montpellier

Parapluies - Sacs - Bagages



ENTREPRISE LOUIS OLIVIER & Cie S.A.

BATIMENT TRAVAUX PUBLICS BÉTON ARMÉ

11 bis, RUE ANDRÉ MICHEL  
34 - MONTPELLIER  
Tél. (67) 92.62.38

## SOLEG

Société Languedocienne d'Entreprise générale

Entreprise de bâtiment et travaux publics

S.A.R.L. au capital de 2.750.000 Francs

Siège social : 1, rue Cité Benoît - 34000 Montpellier

Tél. : (67)64.49.24

789-71

## A quoi sert votre argent

## Détail de la section investissement du budget primitif 1982 de la ville de Montpellier

Suite de la présentation du B.P. 82 commencée dans le n° 44 du mois de Mars de « Montpellier Votre Ville »

<b>BATIMENTS COMMUNAUX</b>	
Immeuble St Ravy	130.000
Notre Dame Tables Etudes	10.000
Tour des Pins	100.000
Domaine de Grammont	500.000
Energies Travaux	100.000
Réfection Chaufferies	300.000
Gestion Chaufferies	1.300.000
Travaux Démolition	200.000
Magasin Général	125.000
Travaux Imprévus	800.000
Acquisition Matériel Sces Techniques	200.000
Sces Administratifs	200.000
Mairie Travaux Amiante	600.000
Tour Babotte - Démolition	300.000
Immeuble Place Pétrarque	100.000
Crypte Place Jean Jaurès	200.000
Garage Route de Nîmes	350.000
Mairie	1.180.000
<b>TOTAL</b>	<b>6.695.000</b>
<b>GARAGE MUNICIPAL</b>	
Acquisition Véhicules	950.000
Réparations	250.000
Equipement Radio véhicules	80.000
Cabine peinture Equipement	100.000
<b>TOTAL</b>	<b>1.380.000</b>
<b>VOIRIE GROS TRAVAUX</b>	
Dénivelé la Peyronie	1.540.000
Carrefour Castelnaud Le Lez	250.000
Carrefour CD5 Solde	630.000
Pont Leyris	1.000.000
Gitans Aménagement Terrains	2.400.000
Parking Gares Réévaluation	315.000
Grammont VRD	700.000
Rue des 2 ponts	150.000
Acquisition Matériel	26.000
<b>TOTAL</b>	<b>7.011.000</b>
<b>VOIRIE</b>	
Dépenses rues - Travaux	18.000.000
Plaques rues	300.000
Etudes	300.000
Jalonnement	3.500.000
Aménagement Carrefour	800.000
Installation Sanisettes	500.000
<b>TOTAL</b>	<b>23.400.000</b>
<b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>	<b>3.000.000</b>
<b>SIGNALISATION</b>	<b>600.000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>34.011.000</b>
<b>ESPACES VERTS</b>	
Centre Horticole Grammont	1.100.000
Bâtiments	400.000
Bâches à culture	200.000
Serres	500.000
Parc Paillade	250.000
Tastavin	300.000
Paul Valéry	1.100.000
Le Peyrou	750.000
Cité Gely	100.000
Place Plan Cabannes	50.000
Albert 1 <sup>er</sup>	50.000
Le Triangle	40.000
Fontaine St Berthomieu	50.000
Les Tritons	20.000
Mercure	20.000
Aire Jeux Route Laverune	300.000
Plan de circulation-Alignement	100.000
Imprévus	200.000
Acquisition Matériel	400.000
Bancs Jeux enfants	150.000
Jardinières Zone Piéto	200.000
Ecoles Fleuries	100.000
Aire de Jeux - Celleneuve	200.000
Aire de Jeux - St Martin	100.000
Colonnes Demos fleurissements	50.000
<b>TOTAL</b>	<b>5.630.000</b>
<b>ZOO LUNARET</b>	
Ferme Pédagogique + Vestiaire	200.000
Aménagement végerium	30.000
Acquisition Animaux	30.000
<b>TOTAL</b>	<b>260.000</b>
<b>EQUIPEMENTS SCOLAIRES</b>	
Primaires	
G.S. Paillade Nord	120.000
G.S. Les Aiguerelles	4.225.000

G.S. Calmette	2.000.000
Gros travaux	5.000.000
Acquisition Matériel	90.000
Frais études (vert Bois - Père Soulas - Aiguerelles - Calmette - La Rauze)	350.000
<b>TOTAL</b>	<b>11.785.000</b>
<b>Secondaires</b>	
C.E.S. Jeu de Mail	14.000.000
Lycée Clémenceau	
Tranche 2A	730.000
Tranche 2B	4.000.000
Travaux neufs subventionnés	800.000
Travaux neufs non subventionnés	150.000
Aménagements Espaces Verts	100.000
Lycée Mas de Tesse	260.000
<b>TOTAL</b>	<b>20.040.000</b>
<b>EQUIPEMENTS SPORTIFS</b>	
Terrains Grammont (2 <sup>e</sup> tranche)	4.500.000
Vestiaires	1.500.000
Terrain Lantissargues	170.000
P.E.P.S. Les troubadours	300.000
Stade Celleneuve	500.000
Accès Handicapés	50.000
Economie Energie	100.000
Levés Topographiques Etudes	100.000
Imprévus	800.000
Acquisition matériel	220.000
Piscine La Rauze Participation	2.588.000
Terrain Aiguelongue Aménagement	806.000
Stade Paillade - Isolation	
tribune Presse	110.000
Salle Méric	70.000
Terrain Rugby Paillade Aménagem.	800.000
<b>TOTAL</b>	<b>12.614.000</b>
<b>EQUIPEMENTS CULTURELS</b>	
Maison pour tous - Aiguelongue	300.000
La Guirlande	500.000
Tastavin	500.000
La Paillade	200.000
Les Tritons	1.000.000
St Martin	100.000
Maison Quartier Plan 4 Seigneurs	300.000
Cité Astruc	200.000
<b>TOTAL</b>	<b>3.100.000</b>
Pavillon Populaire	300.000
Théâtre - Etudes	
Sécurité	
Equipement Festival de Danse	2.770.000
Chai de Grammont	6.000.000
Musée - Travaux	2.300.000
Bibliothèque - Travaux sécurité	
- Acq. Bibliobus	620.000
Conservatoire Musique - Travaux	100.000
Bureau Tourisme - Aménagement	300.000
<b>TOTAL</b>	<b>15.490.000</b>
<b>EQUIPEMENTS SOCIAUX</b>	
<b>CRECHES</b>	
Edouard VII	3.000.000
Halte Garderie La Babotte	500.000
Halte Garderie La Pompignane	
Etudes	10.000
Crèches travaux	200.000
Poupounière Aiguelongue	2.000.000
Halte Garderie Beaux Arts	300.000
<b>TOTAL</b>	<b>6.010.000</b>
<b>RESTAURANTS SCOLAIRES</b>	
Cuisine Centrale	15.300.000
Chaîne Froide	300.000
Imprévus	400.000
Bari - Bologna - Oxford	200.000
Condorcet Lantissargues	400.000
Paul Valéry	450.000
Camions Fourgons Acquisitions	1.170.000
Restaurants scolaires Petit Bacq	200.000
<b>TOTAL</b>	<b>18.420.000</b>
<b>RESTAURANT MUNICIPAL</b>	
Extension Travaux	400.000
<b>CENTRE INTERNATIONAL JEUNES</b>	
Travaux	50.000
<b>CENTRE AERE</b>	
Grammont	70.000
<b>TOTAL</b>	<b>24.950.000</b>
<b>EQUIPEMENT SERVICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX</b>	
<b>HALLES ET MARCHES</b>	
Travaux Divers	200.000

<b>ABATTOIRS</b>	
Bascules Acquisition	153.000
<b>CIMETIERE ST ETIENNE</b>	
Funéraire Construction	14.500.000
<b>CAMPING MONTAUBEROU</b>	
Sanitaire	200.000
<b>EQUIPEMENT URBAIN</b>	
- Relevé Topographique	300.000
Frais Etudes	600.000
<b>TOTAL</b>	<b>900.000</b>
- Opérations Centre Ville	
Les Sablons	350.000
Rue Université	250.000
Antigone	4.300.000
D.I.A. centre ville	200.000
<b>TOTAL</b>	<b>5.100.000</b>
- Acquisitions	
Acte Dom Bosco	200.000
Château de la Mosson	2.000.000
Château Aiguelongue	400.000
Hildevet parc Cité Mion	300.000
P.T. Route de Ganges	200.000
Crèche Rey et Tremblay	100.000
Justet Jeanne Arc	500.000
St Maur M.T.P.	800.000
- Elargissement rues	
Jeu Mail des Abbées	400.000
Avenue Jeanbrau	350.000
Fontaine de Lattes	125.000
Portaliere Masques	40.000
Rue St Cléophas	450.000
Villeneuve Angoulême	50.000
Immeuble Phobos - Travaux	5.915.000
	1.300.000
<b>TOTAL</b>	<b>13.215.000</b>
<b>MOUVEMENTS FINANCIERS</b>	
Remboursement de la dette	25.374.562
Parking A. Briand Avance	800.000
Antigone - Avance St Héraultaise	1.700.000
<b>TOTAL</b>	<b>27.874.562</b>

Service des Eaux	
LIBELLE	CREDITS 1982
<b>DEPENSES</b>	
Participations tiers annulation	2.000
Amortissement Emprunts	
C.A.E.C.L.	291.556
Amortissement Emprunts C.D.C.	451.485
Amortissement Emprunts	
C.A.E.C.L.	915.605
Remboursement Emprunt C.E.	14.137
Remboursement Emprunt à la Ville	694.606
Acquisition matériel outillage	300.000
Acquisition Matériel roulant	300.000
Travaux neufs grosses réparations	7.630.611
Travaux pour compte de tiers	900.000
<b>TOTAL</b>	<b>11.500.000</b>

Service assainissement	
DEPENSES	
Participations diverses Annulation	200.000
Amortissement emprunts	
C.A.E.C.L.	141.870
Amortissement emprunts C.D.C.	296.972
Amortissement emprunts C.E.	245.258
Amortissement emprunts	
C.A.E.C.L.	472.474
Rembours. annuités emprunts à la Ville	335.665
Amortissement emprunts	
Agence de Bassin	231.684
Acquis. matériel outillage mobilier	350.000
Acquis. matériel roulant	200.000
Acquis. Terrains	100.000
Travaux neufs subventionnés	2.000.000
Travaux neufs grosses réparations	2.471.077
Rue Pila St Gély Travaux	600.000
Faubourg St Jaumes Avenue	
Chancel Travaux	200.000
Route de Ganges travaux	520.000
Branchements particuliers	1.000.000
Liaison Verdanson Bionne travaux	700.000
Station Epuration Cereirède	520.000
Fosse Dépotage Cereirède Travaux	2.900.000
<b>TOTAL</b>	<b>15.085.000</b>

# URBANISME

## LA CONFERENCE-DEBAT D'ANNA BOFILL : GENIE DU LIEU ET FORME URBAINE

La forme urbaine moderne était en question ce lundi soir, Salle des Rencontres, dans l'exposé-débat animé par ANNA BOFILL. La question est précise : à niveau de vie donné, à couches sociales données, les ensembles urbains dits « modernes » conduisent à un taux de suicide supérieur. Comment agir sans comprendre ? Comment comprendre sans outil d'analyse ?

Petite querelle de légitimité. On entend dans la salle : « l'analyse est impossible, nous ne pouvons être que myopes sur notre propre époque ». On entend aussi : « Mais Brasilia, c'est très beau ». On entend aussi des appréciations « globalement positives » sur un « progrès » qui a aussi apporté l'électricité - Mais, étant globale, cette adhésion au progrès, peut-elle être précise ? Comment oublier d'ailleurs qu'Apollinaire ne connaît pas le Corbusier mais que « les roses de l'électricité s'ouvrent déjà dans le jardin de sa mémoire » ?

L'exposé d'ANNA BOFILL reprenant des développements de Christian Norberg SCHULTZ frappe pourtant par sa rigueur. Descriptif (on le lui reprochera), il apporte une gamme complète d'outils mathématiques simples : ceux de la topologie (fermeture, ouverture, lumière) et ceux de la métrique (échelle, direction, rythme, orientation, extension, phénomène). Ces notions fondamentales autorisent ensuite des définitions et un postulat.

Un peu comme la science naissante des profils psychologiques a pu définir des tempéraments sanguins, colériques, passionnés, etc., de la même façon ici, en croisant la topologie et la métrique de la terre et du ciel, on définit trois types de paysages fondamentaux : le cosmique, le classique, le romantique.

Le postulat, c'est que ces trois notions définissent une « base » de l'ensemble des paysages qui peuvent donc être définis par leurs trois composantes : cosmique, classique et romantique.

Reste à formuler le « **théorème fondamental** » de la théorie : l'exigence d'équilibre entre la ville et l'ensemble des données naturelles.

On rappellera ainsi que l'architecture « moderne » est née - y compris dans ses fondements théoriques - dans le Nord : Allemagne, Pays-Bas, etc... Paradoxalement, c'est sur l'exemple de Rio de Janeiro qu'on en comprendra le mieux le pourquoi : face à une nature écrasante en toute hypothèse, l'architecture des hommes ne compte pas. Un intérieur protégé oui, intime même, mais l'espace extérieur et donc les formes architecturales qui le construisent ont d'autant moins d'importance qu'on ne vit pas dehors : la boîte à chaussures fait l'affaire.

A l'inverse, la transposition dans le Nord d'une forme urbaine classique, évoquée par un participant confirme la thèse : la place italienne dessinée en Silésie n'apporte rien quand elle est battue du vent froid de Pologne.

L'objet d'une politique urbaine appliquée serait donc de trouver la forme urbaine

d'équilibre où les indices sociologiques fondamentaux ne basculent pas. L'animateur rappellera qu'un des éléments urbains essentiels de la vie urbaine en Méditerranée, la place construite, fait systématiquement défaut dans le Midi de Langue d'Oc entre le 14<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècle.

Et là, le débat s'anime. D'abord bien sûr sur la méthode. Sur la méthode plus que sur le fond sans doute. On est à la fois pas assez élaboré (vocabulaire « littéraire », chargé d'émotivité - mais ce n'est pas le cas de toute science à ses débuts) et trop élaboré : l'idée qu'une réalité complexe comme le paysage s'exprime par trois composantes est jugée abusive, et l'on préférerait que les trois catégories (classiques, cosmique, romantique) se fussent à elles-mêmes. Mais comment réduire a priori en restant scientifique l'espace des paysages à un espace unidimensionnel ? N'est-ce pas déjà au contraire simplifier trop, et au nom de quoi d'ailleurs, que de se limiter à trois dimensions ? On entendra aussi « Je connais des gens heureux à Brasilia ». Mais ceci du même point de vue « scientifique », prouverait quoi ?

On a pu se demander sincèrement si une part de l'auditoire

souscrivait réellement à la nécessité d'une recherche fondamentale en matière de forme urbaine. On ne voit pas en effet comment renoncer aux notions employées, car elles sont pour l'essentiel, et ce n'est pas dévalorisant, qu'un nom nouveau donné à des notions élémentaires de mathématiques.

**Le fond du débat ?** Les notions topologiques ne sont pas contestées : le problème de l'exigence de fermeture de certains espaces extérieurs (en contradiction avec la quasi totalité de l'architecture « moderne ») est posé sans écho majeur. Il y a là pourtant un point essentiel, comme l'ont noté en aparté des lecteurs montpelliérains de la récente réédition de Camillo Sitte (l'Art de bâtir les villes). Les notions métriques en revanche ont ce soir cristallisé le débat. Si la hauteur n'a pas soulevé l'enthousiasme des foules, les distances en plan ont fait l'objet d'une certaine unanimité « moderniste » : la distance s'apprécie autrement à l'heure de la voiture ou du métro, dira-t-on, et la notion d'échelle est niée par deux intervenants.

Pourtant, que diable, on n'emporte pas le métro à la semelle de ses souliers : 22 heures par jour au moins, l'homme et plus encore la femme, est sans métro et sans voiture, mais comment ne pas le voir : sa ville de géant l'empêche de marcher. Deux tendances, pleines de compréhension mutuelle, mais parfaitement distinctes l'une de l'autre étaient là : il y a ceux qui saluent et ceux qui redoutent la perspective d'une même ville de Stockholm à Khartoum, ceux qu'indiffère et ceux que bouleverse l'image du même homme derrière la même architecture.

**E.A.T.T.**  
ENTREPRISE  
D'AMENAGEMENTS de  
TERRAINS et de TRAVAUX

Route de Lodève  
34990 JUVIGNAC  
Tél. : (67) 75.29.29.

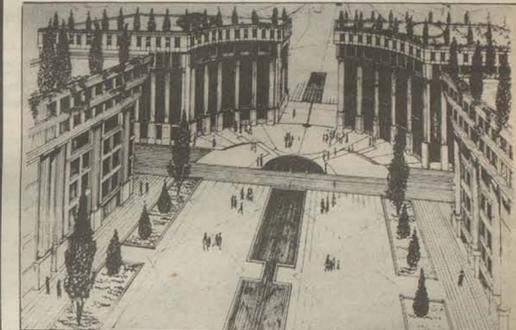
Terrassement  
Voirie  
Canalisations

## UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

MERIDIONALE

## Antigone ça démarre

Les travaux d'Antigone démarrent. Dans le prochain « Montpellier Votre Ville » nous ferons le point sur le projet. Le moment est venu de choisir le visage des futures maisons des Syndicats et de l'Occitanie. Trois esquisses ont été retenues. C'est l'une d'elle qui s'inscrira dans le projet de Ricardo Bofill et le complètera. Nous vous la présenterons en détail.



Projet du cabinet bitterois Escorsa, Aygavives, Bourguineau, Machado.



Projet montpelliérain Rueg, Doumenc, Ravière.



Projet Bedeau et Lefrançois.

## Bâtiments et Travaux publics

La Méridionale de travaux  
Bureaux du Nouveau Monde  
Rue des Etats du Languedoc — B.P. 1187  
34009 MONTPELLIER CEDEX

# Une campagne municipale pour une ville plus belle

De nouvelles mesures, utilisation de sacs et containers plastiques, augmentation de l'effectif du personnel de nettoyage, une exposition dans le hall de la mairie pour sensibiliser les montpelliérains ..., depuis le mois de mars et jusqu'au mois de juin, la municipalité met tout en œuvre pour tenter de rendre notre ville plus belle et appelle les montpelliérains à l'aider dans cette tâche en respectant les plus élémentaires règles de civisme et de propreté.

## LES CONSEILS DE L'« ESCOBILHAIRE »

Un balayeur en occitan bien sûr !

Trop souvent à cause de bouteilles ou de verre cassé, de boîtes de conserves cisailées et autres déchets dangereux jetés en vrac dans n'importe quel récipients, des balayeurs peuvent se blesser ... S.V.P. faites un effort, emballez vos déchets correctement et surtout utilisez les bacs ou les sacs que nous mettons à votre disposition ...  
Surveillez et éduquez vos chiens, le caniveau est tellement près, aidez-nous à rendre nos trottoirs plus propres ...  
Trop souvent une seule voiture mal garée suffit à bloquer le passage de la benne ; c'est alors toute une rue qui restera sale TOUTE une journée. Soyez prévenants, garez vous mieux ...

**Nous travaillons pour que notre ville soit plus propre et plus BELLE Sans vous, jamais nous ne le pourrons**



Pendant 4 mois les écoliers de notre ville vont visiter l'exposition organisée dans le hall de la mairie. C'est à l'école que se fait la meilleure et plus efficace prise de conscience et que se prennent les bonnes habitudes.

# Tous solidaires pour une Ville plus propre

Le billet du Maire

## Les insuffisances du contrat passé par l'ancienne Municipalité

La plus grande propreté de la Ville est, à n'en pas douter, l'un des objectifs importants que poursuit notre équipe municipale. Rappelons tout d'abord dans quel cadre juridique se fait le nettoyage de Montpellier. Les clauses résultent d'un contrat passé il y a 15 ans par la précédente équipe municipale et qui vient à expiration au mois de Juin de cette année. Ce contrat était à l'évidence extrêmement insuffisant, il a déjà été largement amélioré par la nouvelle Municipalité depuis 1977 en fonction des besoins de la Ville.

## Améliorations déjà apportées ...

Signalons en particulier l'effort social pour les travailleurs de l'Entreprise avec la nouvelle grille des salaires leur donnant des conditions de travail décentes. Une collecte des encombrants (vieilles cuisinières, matelas, etc ...) à domicile, a été mise au point en 1978. Cette collecte se fait à domicile gratuitement, il suffit d'appeler par téléphone la Société Poitevine de Nettoyement au 92.64.60. Il serait souhaitable qu'une petite minorité renonce à déposer ces encombrants au coin des rues multipliant les tas d'ordures difficile à enlever. Dans le cadre du District, un mode de fonctionnement beaucoup plus correct de la déchèterie de Maurin a été mis en place avant le départ définitif de cette dernière.

## Dans les quartiers périphériques.

Un essai de collecte des ordures dans les quartiers périphériques en bennes plastiques ou containers lourds, a également été expérimenté sur un quartier de la Ville. Ces bennes ont un poids tel qu'elles ne peuvent être renversées par les chiens ; de plus, le système automatique de relèvement de la benne empêche toutes ordures de tomber lors du transfert. Le succès total de cette expérience a décidé de l'équipement avant la fin de ce semestre de tous les quartiers de la Ville, sauf l'Escuson, avec ce système de collecte en containers. Les récipients sont livrés gratuitement aux intéressés par la Société Poitevine de Nettoyement soit sous forme individuelle pour les villas, soit sous forme plus importante pour les immeubles collectifs. Il semble que cette solution devrait emporter l'adhésion dans nos quartiers. Il restera à éliminer définitivement les décharges sauvages.

reconnaisable avec le macaron « Montpellier Ville Propre ». Nul n'ignore cependant les difficultés particulières au Centre Ville : voitures mal garées empêchant le matin le passage des camions du nettoyage et problèmes des défections de la gent canine. En effet, ces dernières années dans toutes les grandes villes la multiplication des chiens, liée à l'urbanisation, pose des problèmes difficilement solubles. La Mairie de Paris, qui s'est déjà attaquée à ces questions, a avoué avoir échoué il y a quelques temps déjà. Les bacs à sable pour les chiens ne sont pas une bonne solution car les enfants ont tendance à jouer dans le sable souillé. La seule solution réside dans l'éducation des maîtres pour obliger leurs chiens à se satisfaire dans les caniveaux. Cette prise en charge du problème par les maîtres est la seule solution. Le système des amendes également essayé dans de nombreuses villes, se révèle inopérant car il demandait d'énormes effectifs de police et il est difficile à mettre en pratique ; là encore les difficultés parisiennes sont un exemple probant.

## La campagne «MONTPELLIER VILLE PROPRE»

La Ville de Montpellier a donc décidé de lancer une grande campagne pour la propreté de la Ville. Cette campagne comportera une exposition sur les moyens mis en œuvre, dans le hall de la Mairie de la mi-Mars à

res comme le demandent les arrêtés municipaux maintes fois publiés. Egalement des silhouettes familières des chiens seront apposées sur les trottoirs pour rappeler aux maîtres leur responsabilité dans la propreté de nos compagnons à quatre pattes.

## Rien ne se fera sans les Comités de Quartiers, les Associations, la Population

Mais cette campagne n'a qu'un effet préparatoire. Elle est destinée à sensibiliser la population à la préparation du nouveau contrat pour un appel d'offres national destiné à assurer la propreté de la Ville dans les années à venir. Pour ce faire, l'équipe municipale propose aux Associations de se réunir avec elle pour indiquer les clauses supplémentaires qui lui paraissent nécessaires pour améliorer la situation. Faut-il augmenter les équipes de balayage et de nettoyage au Centre Ville ? Dans quelles proportions faut-il augmenter le balayage au Centre ou dans les quartiers le dimanche ? Faut-il créer dans toute ou partie de la Ville une collecte le dimanche matin et après les fêtes ? Quelle mesure peut-on proposer pour le Centre Ville qui serait meilleure que celle qui est actuellement envisagée de ramassage des ordures dans des sacs plastiques noirs et



Inauguration de la collecte en containers hermétiques au Petit Bard. Une première expérience concluante. On reconnaît notamment MM. Belorgeot, Frèche, Velay, Mme Clavier et M. Claude représentants le conseil municipal.



En combinaisons oranges, les équipes de la S.P.N. déversent le contenu des nouveaux containers en plastique dans les bennes. Rien ne peut plus tomber à côté du camion. Le travail est plus propre et moins pénible.

## Au centre-ville

La pauvreté du Centre Ville appelle des observations spécifiques. Le développement des rues et des places piétonnes a entraîné la mise en place d'un nettoyage spécial au Centre Ville avec des matériels adéquats et des personnels dont la silhouette orangée est assez

fin Juin, une campagne de grandes affiches, des spots publicitaires dans les salles de cinéma, un petit livret en Français et en Occitan sur le balayeur, ses difficultés et les problèmes de la propreté de la Ville, pour apprendre la propreté aux enfants. Une attention spéciale sera attachée à la demande faite aux propriétaires et aux locataires de respecter les horaires de sortie des ordu-

fermés ? Ces sacs seront bien entendu distribués gratuitement chez des commerçants volontaires contre une rétribution à ces derniers. Pour ce faire, nous proposons aux Associations une assemblée générale pour discuter des grands axes du contrat sur le nettoyage de la Ville, assemblée qui se tiendra le Vendredi 9 Avril à 17 h 30 au 6<sup>e</sup> étage de la Mairie. Nous pourrions ainsi élaborer avec la population un projet qui corresponde à l'attente de tous pour une ville toujours plus propre. Il va de soit que cet appel aux Associations, pour la préparation du programme, doit se compléter d'une aide par la suite quant à son application. Il faudra diviser la ville en secteurs pris en charge par les Associations qui accepteront de collaborer avec les Services Techniques de la Ville pour une parfaite application, un enlèvement rapide des décharges sauvages, etc...

**Nous n'ignorons pas, en écrivant ces lignes, les difficultés qui nous attendent tant il est vrai qu'une minorité, mais déjà trop nombreuse, veut ignorer les nécessités minima d'une ville propre. C'est à tous, aux enfants, aux adultes, aux propriétaires d'animaux à quatre pattes, de faire un effort pour que notre Ville soit toujours plus propre, digne de sa magnifique ordonnance architecturale.**

**Comme vous je suis fier de notre Ville, du vieux Clapas. Ensemble nous aurons à cœur de la présenter à nos visiteurs sous le meilleur aspect, celui d'une ville qui fera mentir la tradition des villes méditerranéennes, en un mot une ville pimpante où il fait bon vivre.**

**Georges FRECHE**

Député-Maire de Montpellier

**MERIDIONALE DES CLOTURES**  
METALLERIE : Portails - portillons ...  
CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)  
Villas - Usines - Tennis - Stades  
haute Sécurité ... Brise vent  
TEL : (67) 58.45.26  
MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

**S.A. Ed. TAXY**  
Caoutchouc Manufacturé  
Robinerie - Cave et Eau  
Vêtements - Protection  
Bottes - Gants  
206, avenue de Lodève  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : 75.25.85 - 75.49.66  
Télex : 480.348  
55, avenue Louis Breguet  
31400 TOULOUSE  
Tél. : 20.43.80  
Télex Toulouse 521.954  
Vente réservée aux patentés

**Bureau d'études J. GUTKNECHT**  
— Structure acier-béton  
— Plomberie-ventilation  
— Chauffage - isolation thermique  
— Economie d'énergie  
— Sécurité incendie  
3, rue du Plan du Parc - Montpellier Tél. : 58.22.44

**LES MENUISERIES du MIDI**  
**Menuiserie traditionnelle Agencement de Magasins Cuisines Personnalisées**  
— Cintrée  
Menuiserie — Chauffage intégré  
— Industrie  
Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier  
Tél : (67) 27.84.57

Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique  
**sade**  
\*l'eau... c'est la vie!  
Succursale de Marseille  
251, boulevard Mireille-Lauze MARSEILLE (10<sup>e</sup>)  
Tél. : (91) 79.91.51  
Agences locales de la Succursale :  
NIMES : Tél. : (66) 23.55.24  
ORANGE : Tél. : (90) 34.04.67  
TOULON : Tél. : (94) 94.26.34  
NICE : Tél. : (93) 82.37.03  
Siège Social : 28, rue de La Baume PARIS 8<sup>e</sup>

## Gagner le combat pour la propreté

Plus notre ville sera propre, plus elle sera respectée, plus elle sera belle.  
Vous entendrez notre appel, j'en suis sûr, et c'est tous ensemble que demain nous ferons Montpellier coquette et belle.

G.F.

### Ce que vous pourriez faire

Des sacs poubelles, des bacs roulants sont à votre disposition.  
Utilisez-les pour une ville plus propre, plus belle.  
Pensez à vos déchets abandonnés, répandus sur la chaussée ...  
C'est sale ...  
Et surtout dangereux pour tous.



A Montpellier 30.000 chiens pas toujours bien surveillés ...

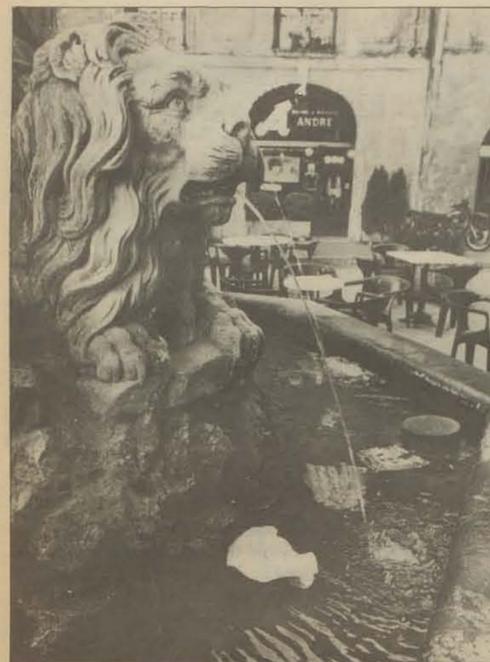
Associons-les à nos efforts

Apprenons-leur le caniveau

Nous pourrons marcher sur nos trottoirs ou dans nos rues piétonnes en regardant ailleurs ...



## C'est l'affaire de tous



Certains gestes répétés et surtout inconscients (un mégot, un papier jetés) souillent nos rues.  
D'autres gestes maladroits, salissent les murs. Il est pourtant facile d'utiliser une corbeille à papier, ou de respecter un site. Quant aux gros débris que vous jetez au bord du Lez ou au long des chemins... **faites les emporter par le service des encombrants à la décharge. C'est leur place, et de plus c'est gratuit (tél. : 92.64.60).**

Tous les jours par la faute de quelques voitures mal garées, 30 rues du centre-ville ne peuvent pas être nettoyées par le service d'entretien. Pendant des heures, ces rues restent sales...  
Facilitez le travail des balayeurs.  
Ne vous garez plus n'importe comment.



**Cher ami Montpellierain,**

Des sacs poubelles gratuits au centre-ville, des bacs hermétiques partout, de nouvelles équipes de balayage : Voilà une part de l'immense effort de votre ville et des élus pour une ville propre.

Mais sachez-le : nous ne pourrons rien sans vous.  
A quoi servira notre effort, si demain une voiture mal garée empêche la benne de circuler et remet tout en question ?  
Si les sacs plastiques, sortis trop tôt, se répandent crevés par les chiens errants dans nos rues, si ces mêmes chiens oublient le caniveau.

Plus notre ville sera propre, plus belle elle sera, pensez-y.  
G. Frèche

## Ce que nous faisons



Tous les jours, ils sont 200 à assurer la toilette de notre ville. Leur matériel est adapté à la structure urbaine de Montpellier. Leur tâche est difficile, et trop souvent ignorée. Apprenons à mieux les connaître, à mieux les comprendre pour qu'ensemble, nous fassions notre ville plus propre, plus belle.



## Les nouvelles mesures

Outre l'utilisation de containers et de sacs plastiques (cf. ci-contre) voici les nouvelles mesures prises en faveur d'une ville plus propre.

- Arrosage par mini-laveuses à haute pression (notre photo) des rues du centre-ville. Cet arrosage s'effectuera 2 fois par jour en été (matin et soir).

- Doublement du service de balayage au centre-ville, c'est-à-dire qu'il y aura l'après-midi le même service que le matin.

- Collecte des ordures au centre-ville le dimanche matin.

- Mise en containers des déchets de tous les marchés alimentaires de la ville.

Depuis 1976 toutes les mesures mises en place ont permis la création de 45 emplois. Les mesures qui viennent d'être prises représentant à elles-seules la création de 8 emplois.

## Des sacs et des containers pour lutter contre la saleté

### Containerisation

La distribution des containers va s'effectuer aux dates suivantes.

**Après Mars 1979**  
Paillade Nord

**Décembre 1981**  
Paillade Sud

**Mars 1982**  
Premiers quartiers périphériques

Pour assurer un enlèvement plus aisé et plus propre des ordures ménagères va être mis en place dans le cadre de cette campagne un système de containers sur roues qui seront vidés dans les camions au moyen d'élevatrices. Plus d'ordures répandues sur la chaussée désormais, ce système assure la parfaite propreté de l'enlèvement effectué par ailleurs dans des bennes bien étanches.

### Des containers dans chaque immeuble

Bien entendu et en particulier

**Du 1<sup>er</sup> Avril au 15 Avril**

- Rue Marqueroze,
- Rue Croix d'Argent,
- H.L.M. Lemasson,
- Font Couverte,
- Rue Paul Valéry,
- Rue Chamberte haute,
- Rue Chamberte basse,
- Rue les Violettes,
- Rue Lepic,
- Cité Mion.

**Du 16 Avril au 1<sup>er</sup> Mai**

- Rue St Martin,
- Rue du Maréchal Leclerc,
- Rue Près d'Arènes,
- Rue St François,
- Pont de Sète,
- Pont Trinquat,
- Rue Moulares,
- Rue les Alguerelles,
- Route de Palavas,
- Pont Juvénal,
- Rue Pasquier,
- Rue Polygone,
- Rue Jean Mermoz,
- Parc à Ballons,

**Du 1<sup>er</sup> Mai au 15 Mai**

- Rue de la Piscine,
- Rue du Super M,
- Rue les Cévennes,
- Rue Las Rebes,
- Rue Clémentville,
- Rue St Clément,
- Rue des Arceaux,
- Rue de l'Agriculture,
- Av. d'Assas,
- Rue Père Soulas,
- Rue Leenhard - St Eloi,
- Rue de la Maternité,
- Rue Aiguelongue.

**Du 15 Mai au 1<sup>er</sup> Juin**

- Rue Pierre Rouge,
- Rue St Lazare,
- Rue des Abattoirs,
- Rue Boutonnet,
- Rue St Charles,
- Rue Carré du Roi,
- Rue Plan Cabannes.

**Du 1<sup>er</sup> Juin au 15 Juin**

- Rue Figuerolles,
- Rue Celleneuve,
- Rue La Martelle,
- Rue Chateau Bon,
- Rue Mas Prunet,
- Rue Clémenceau,
- Rue Chaptal,
- Rue Rondelet.

**Du 15 Juin au 30 Juin**

- Rue La Cavallade,
- Av. de la Mer,
- Zone industrielle.

pour les immeubles, ces nouvelles dispositions nécessiteront quelques aménagements :

- accès de roulement
- réduction de la gaine métallique de conduite des ordures
- modification de la bogette conçue pour des poubelles.

Propriétaires et syndicats peuvent consulter la documentation de la Société Poitevine de Nettoyement sur ces éventuels travaux et leurs coûts qui seront pris en charge par la ville.

cf. page 16

A titre indicatif les travaux coûteront environ entre 4000 et 8000 F pour chaque descente d'ordure.

### Des bennes plus efficaces

Les bennes de collecte à fort taux de compression (3,5 à 3,8) sont équipées d'un système basculeur permettant de vider les containers rapidement, silencieusement et proprement.

Elles représentent une haute sécurité pour le personnel de collecte.

## Collecte par sacs au centre-ville

A partir du 1<sup>er</sup> avril a été mise en place une collecte par sacs au centre-ville. Vous trouverez ci-dessous la liste des rues concernées.

Chaque montpelliérain, du centre dans un premier temps, va disposer de sacs poubelles en plastique, afin de faciliter le service du nettoyage de votre ville et la rendre plus accueillant à toute heure du jour ou de la nuit. Quoi de pire en effet que les ordures ménagères répandues hors des poubelles la nuit par chiens, chats, voitures.

### Distribution des sacs

Pour la première fois la distribution des sacs s'effectuera dans chaque logement. Nos agents pourront ainsi vous donner tous les renseignements complémentaires que vous désirerez obtenir.

Pour chaque appartement une provision de sacs pour 6 mois en fonction de la taille du logement (F1, F2 etc...), de même pour les commerçants, les magasins n'ayant pas tous besoin de la même quantité de sacs par mois selon leur nature.

### Des points d'approvisionnement

Les personnes absentes au moment de la distribution trouveront dans leur boîte aux lettres un avis de passage et pourront retirer les sacs à l'adresse indiquée.

Par la suite tous pourront à une date précise retirer leurs sacs pour les mois à venir dans un lieu près de leur domicile.

### Conseils d'utilisation

Afin d'essayer de ne pas trop gaspiller ces sacs, il convient de les sortir pleins.

D'autre part n'oubliez surtout pas pour rendre l'opération efficace, de les sortir fermés.

- La collecte par sacs va permettre d'obtenir rapidement la disparition des tas d'ordures dits clandestins.

- Capacité des sacs distribués :

- 30 litres pour les familles de 3 personnes et mois.

- 50 litres pour les foyers de 4 personnes.

- 100 litres pour les foyers de 5-6 personnes et plus.

- 100 litres pour les commerces.

- La population concernée par cette collecte est de 28 000 personnes.

- Le nombre de foyers est de 13 852.

- Composition moyenne des foyers sur le centre ville de Montpellier = 2,02 habitants/foyer.

- Nombre de Commerces, professions libérales, administrations = 2000.

**1<sup>er</sup> Avril au 15 Avril**

- Rue Foch (Place Aristide Briand, Place Chabanneau),
- Rue de la Loge,
- Rue St Guilhem,
- Rue de Verdun,
- Rue Maguelonne,
- Rue de la République,

- Bd Victor Hugo,
- Bd Sarrail,
- Bd Bonnes Nouvelles,
- Bd Louis Blanc,
- Bd Pasteur,
- Place Albert 1<sup>er</sup>,
- Bd Henri IV,
- Bd Ledru Rollin,
- Bd Jeu de Paume,
- Bd de l'Observatoire,
- Rue Ancienne Poste,
- Rue Plan du Parc,
- Rue Anatole France,
- Rue Henri Guinier,
- Rue Durand,
- Rue d'Alger,
- Rue Levat,
- Place Laissac,
- Rue Papezy,
- Rue Jules Ferry,
- Rue Joffre,
- Rue Baudin,
- Rue Duguesclin,
- Rue Mareschal,
- Rue Campan.

**du 15 au 30 Avril**

- Rue Girard,
- Rue Salle l'Evêque,
- Descente en Barrat,
- Rue Bocaud,
- Rue Plan de l'Olivier,
- Rue Claude Serre,
- Rue Ecole Pies,
- Rue du Berger,
- Rue de la Verrerie Haute,
- Rue Expert,
- Rue des Multipliants,
- Rue Montcalm,
- Rue Plantade,
- Rue de la Bascule,
- Rue du Lez,
- Rue des Ateliers,
- Rue de l'Arquebuse,
- Rue Frédéric Mistral,
- Rue Urbain V,
- Rue Cope Cambe,
- Rue des Etuves,
- Rue Castelnau,
- Rue du Cygne,
- Rue de l'Aiguillerie,
- Rue Bonnier d'Alco,
- Rue de l'Université,
- Passage Bruyas,
- Rue Serrane,
- Rue Aristide Ollivier,
- Rue Vanneau,
- Rue Alfred Bruyas,
- Passage Belugou,
- Rue Jeu de l'Arc,
- Rue Charles Amans,
- Rue Plan du Palais,
- Rue des Guilhems,
- Rue Placentin,
- Place du Chateau,
- Rue Jean Jacques Rousseau,
- Rue Bechamp,
- Rue St Firmin,
- Rue Massillan,
- Rue de Ratte,
- Rue Castel Molton,
- Rue du Palais des Guilhems,
- Rue Hôtel de Ville,
- Place de la Canourgue,
- Rue Sainte Croix,
- Rue St Pierre,
- Rue Cardinal de Cabrière et impasses,
- Rue Ecole de Médecine,
- Rue Abbé Monteil,
- Rue Lallemand,
- Rue Ecole Mage,
- Rue Four St Eloi,
- Plan de l'Université,
- Rue Candolle,
- Rue Arc des Mourgues,
- Rue de la Providence,
- Rue Gariel,
- Plan de l'Om,
- Rue Thomas,
- Rue Aigrefeuille,
- Rue Vieille Intendance,
- Rue Puits des Esquilles,
- Rue Barrallerie,
- Rue de la Petite Loge,

- Rue Delpech,
- Rue de Gironne,
- Rue Carbonnerie,
- Rue du Cannau,
- Rue Ecole de Pharmacie,
- Rue du Pyla St Gely,
- Rue Collège Duverger,
- Rue Chapeau rouge,
- Rue des Ecoles Laiques,

**du 1<sup>er</sup> Mai au 15 Mai**

- Rue Aventurin,
- Place Petrarque,
- Rue Petite Loge,
- Rue Embouque d'Or,
- Rue Collot,
- Rue Trésorier de France,
- Rue Valedau,
- Rue de la Monnaie,
- Rue des Augustins,
- Rue Favre,
- Rue Montpelleret,
- Rue Glaise,
- Rue du Collège,
- Rue Germain,
- Rue Fournarié,
- Rue Ballainvilliers,
- Rue Chrestien,
- Rue du Refuge,
- Rue St Ursule,
- Rue Verrerie Basse,
- Rue Draperie Rouge,
- Rue de La Vieille,
- Rue de l'Herberie,
- Rue St Ravy,
- Rue Cauzit,
- Rue de l'Argenterie,
- Impasse Barnabé,
- Rue de la Croix d'Or,
- Rue de l'Ancien Courrier,
- Rue de la Charrue,
- Rue Diderot,
- Rue Richelieu,
- Place Molière,
- Rue d'Obillon,
- Rue de la Maréchaussée,
- Rue Clos René,
- Rue St Guilhem,
- Rue Trésorier de la Bourse,
- Rue Bras de Fer,
- Rue Friperie,
- Rue Draperie,
- Rue St Firmin,
- Rue du Bayle,
- Rue Ranchin,
- Rue du Petit Scel,
- Rue Philippy,
- Rue Ste Anne,
- Rue Castelnau,
- Rue Eugène Lisbonne,
- Rue de la Coquille,
- Rue des Carnes du Palais,
- Rue Rebuffy,
- Rue Cherche Midi,
- Plan du Duché,
- Rue Tissé Sarrus,
- Rue Terral,
- Rue Larochele,
- Rue de l'Amandier,

**du 15 Mai au 1<sup>er</sup> Juin**

- Rue Francèze de Cezelli,
- Rue Amoureux,
- Rue Bosquet,
- Rue de Moissac,
- Rue de Plagne,
- Rue St Alexis,
- Rue Jugnan,
- Rue de Ferrare,
- Rue de Villeneuve,
- Rue Général Chanzy,
- Rue d'Almèras,
- Rue Claparède,
- Rue Mathieu Dumas,
- Rue Général Maurin,
- Rue Général Campredon,
- Rue Castillon,
- Rue Paul Brousse,
- Cité Industrielle,
- Celleneuve,
- Rue de la Garenne,
- Rue Moquin Tendon,
- Rue des Carmélites,
- Rue des Arts,
- Rue du Docteur Roux,
- Rue Abbé de l'Epée,
- Rue des Grillons,
- Rue des Abeilles,
- Rue Alauzet,
- Rue Achille Bégé,
- Rue de la Tuilerie.

## Containers : une mise au point sur les coûts

Soyons clairs, aucune augmentation de charges des propriétaires ou des locataires ne doit résulter de l'opération «MONTPELLIER VILLE PROPRE».

La Ville de Montpellier, dans le cadre de l'opération Ville propre, a décidé la fourniture de containers pour assurer la parfaite propreté des quartiers. Ces containers sont livrés gratuitement par la Ville et la S.P.N. Il peut arriver que dans certaines copropriétés les locaux existants ne soient pas adaptés au nouveau type de containers fournis. Dans ce cas, l'aménagement des nouveaux locaux sera pris en charge totalement par la Ville, afin d'éviter des transbordements très fatiguants pour les concierges.

Il est parvenu à la Ville des lettres envoyées par certains syndicats indiquant que la dite dépense étant prise en charge par les copropriétés, qu'elle n'avait pas été prévue dans les budgets et qu'elle entraînerait des hausses de charge pour 1982. Si cela a été fait en toute bonne foi il s'agit d'une erreur manifeste. En aucun cas l'opération «MONTPELLIER VILLE PROPRE» avec les containers dans les quartiers, ne doit entraîner la moindre augmentation des charges puisque nous le répétons toutes les dépenses sont prises en charge par la Ville.

La Ville de Montpellier demande aux syndicats qui ont déjà écrit à leurs commettants de bien vouloir rectifier rapidement auprès des intéressés. Si des propriétaires ou des locataires de la Ville se voyaient imposer, malgré cela, des augmentations de charge sous prétexte de l'aménagement des locaux pour les containers dans le cadre de

l'opération «MONTPELLIER VILLE PROPRE», nous les remercions de prendre contact avec la Mairie de Montpellier - Service de Nettoyement - 2<sup>e</sup> Etage. Nous demandons instamment à tous les propriétaires ou locataires de Montpellier de refuser toute augmentation des charges.

De plus, il est nécessaire également de donner une précision sur le remplacement des containers. Une Société, par lettre du 18 Mars 1982 à ces commettants, écrit ce qui suit : «Une fois les containers livrés par la Mairie, ils sont en charge à la copropriété qui, de ce fait, a tout intérêt à ce qu'ils soient mis en place et non laissés dehors car leur remplacement est particulièrement onéreux de 1 500 F à 6 000 F selon le matériel installé». Ces indications sont manifestement erronées et n'ont jamais été fournies par la Mairie. Des réunions ont eu lieu avec les syndicats à la Mairie sans que jamais les dites informations aient été avancées par les responsables municipaux.

Une réunion de travail a d'ailleurs eu lieu

Le Vendredi 9 Avril à 15 heures au 6<sup>e</sup> étage de la Mairie.

Tous les syndicats y ont été convoqués pour y recevoir toutes explications détaillées souhaitables.

Le Conseil Municipal



## Et n'oubliez pas de nous aider

On ne jette pas un papier sur un parterre propre. Par contre la saleté appelle la saleté.

Propreté ou saleté, c'est un cercle vicieux et il s'agit de le prendre dans le bon sens : respectons notre Ville et elle sera respectée.

Mais respecter notre Ville, n'est-ce pas d'abord respecter les travailleurs eux-mêmes de l'entreprise de nettoyage ? Vous le savez bien, c'est possible et de cinquante façons :

en évitant de bloquer leur déplacement par une voiture mal garée, en sortant nos sacs poubelles suffisamment tard pour qu'ils ne soient pas éventrés par les chiens, en évitant de les charger de verres brisés, etc...

En fait, nous le voyons bien sur ces exemples, respectons tout simplement la tâche des travailleurs de la nuit et notre Ville commença à être propre. L'immense effort de modernisation entrepris par la Ville par les conteneurs plastiques généralisés, par les sacs poubelles, par le balayage permanent du centre ville, par la collecte des ordures ménagères le dimanche, par l'emploi de mini arroseuses nouvelles, ne servirait à rien sans votre attention personnelle permanente : soyons solidaires avec eux, solidaires entre nous et nous gagnerons notre combat pour une Ville propre.

Yvan VELAY  
Maire-Adjoint

## II<sup>e</sup> Festival International Montpellier - Danse

1<sup>er</sup> juillet - 18 juillet 1982

33 spectacles dans 4 lieux différents

Cette année pour ce 2<sup>e</sup> festival : Retour aux sources de la Danse : « Un itinéraire chorégraphique qui mènera le spectateur de l'Asie au Bassin Méditerranéen, en passant par la plus pure tradition de l'Académisme occidental, pour aboutir aux créations de compagnies de danse contemporaine internationales... »

### • Danse traditionnelle

- Présence de la Méditerranée
  - Le ballet d'Antonio Gades (flamenco)
  - Les gougous de Bengtoun (Tunisie)
- Une tradition plus ancienne : L'ASIE
  - Danses traditionnelles des provinces du Yun-Nam et du Chan-Si
  - Le Ketjak de Bali
- Folklore d'Europe Septentrionale
  - Le ballet de Mazowsze (Pologne)

### • Danse classique et Néo-classique

- Sources de la danse classique
  - Ris et Danceries (16<sup>es</sup>, 17<sup>es</sup>, 18<sup>es</sup>)
  - L'Amante Invisible (Christine Bayle)
  - Bal et Ballet à la cour de Louis XIV
- L'Académisme classique occidental
  - Hommage à Bournonville (Ballet Royal du Danemark)
- Un grand ballet néo-classique
  - Roméo et Juliette (Ballet du grand Théâtre de Bâle)

### • Danse Contemporaine

- 5 créations et reprises
  - Trisha Brown Company (U.S.A.)
  - Graziella Martinez
  - Compagnie Cremona - Mequin (Lyon)
  - Le corps graphique (Chateaufallon - F.I.M.D.)

- Geneviève Sorin (Marseille)
- Ulysse (Groupe Emile Dubois)
- Sankai Juku (Japon)
- Charles Moulton Dance Company (U.S.A.)
- C.C.R.M. (Compagnie Dominique Bagouet)

### • Animations quotidiennes

- à 20 h 30 dans 7 lieux différents

### • Expositions Photos Danse

### • Séminaire d'été pour la Danse

### • Vidéos

### • Films sur la danse

- Fictions
- Documentaires
- Grands Ballets filmés

### • Stage de perfectionnement

- Danse classique
- Danse contemporaine
- Jazz

### Renseignements

- Stage : (67) 66.31.11 (Hélène Diacono poste 41)
- Spectacles : (67) 66.00.92 (ou par correspondance : Théâtre Municipal - 34000 - Montpellier)
- Programmes et divers : (67) 66.31.11 (F.M.I.D. 11 bd Victor Hugo - 34000 - Montpellier)



La conférence de presse présentant le programme déjà retenu pour le 2<sup>e</sup> festival Montpellier. Danse du mois de juillet, s'est tenue au domaine de Grammont, un des lieux du festival. Georges Frèche à cette occasion a fait visiter aux journalistes le chal qui va être aménagé pour le Festival.

DU 10 au 22 Mai 1982



JOURNEES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE ET DE L'AUDIO VISUEL MONTPELLIER

Tout sur les exposants et les lieux d'exposition dans Montpellier Votre Ville n° 46

**Spapa**

toujours à votre service  
Etanchéité asphalte et multicouche  
Couverture et bardage

Vente de table, banc en pierre  
Zone Industrielle - 34920 LE CHES - Tél. : 59.11.31

**Ent. Bedos et Fils**  
Plomberie - Sanitaire  
Chauffage

Exposition permanente de tout l'accessoire pour salle de bain

27, rue de Verdun  
Tél. : 58.43.67  
MONTPELLIER



**Claude SERRE**

ELECTRICITE GENERALE  
Isolation thermique  
Chauffage électrique intégré  
Pompes à chaleur  
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS  
Installateur agréé  
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles  
34000 MONTPELLIER - Tél. : 92.14.96

**ENTREPRISE A. CREGUT et Fils**

TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.  
S.A. au capital de 4 500 000 F

1740 Avenue du Maréchal JUIN  
30014 NIMES Cedex B.P. 1080  
Tél. : (66)84.99.98

Chemin de MALPAS  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : (67)65.96.58



**safer**

LANGUEDOC - ROUSSILON  
DOMAINE DE MAURIN  
LATTES (Hérault)  
Tél. (67)58.01.11 -  
Adresse Postale :  
Boite Postale 1.205  
34010 MONTPELLIER CEDEX

**Modern' einture**  
DECORATION

moquette  
papier peint  
peinture  
vitrerie

6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

SOCIÉTÉ MONTPELLIÉRAINE DE TRANSPORT URBAIN

A compter du 3 octobre 1981

**LIGNE 15 GRAMMONT - GARE**

Mercredi et samedi seulement

HORAIRES

DÉPARTS DE LA COMÉDIE	DÉPARTS DE ST-ETIENNE
13 h 10	13 h 35
14 h 00	14 h 25
14 h 50	15 h 15
15 h 40	16 h 05
16 h 30	16 h 55
17 h 20	17 h 45



Grammont - Cimetière St-Etienne -  
Centre sportif - Rte de Mauquo - Gare  
Dom Bosco - Place de Strasbourg

**S.E.R.M. WE BM**  
société d'équipement de la région montpelliéraine  
B.P. 9033 - 34 041 MONTPELLIER CEDEX  
Tél. (67) 65 79 90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES  
LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux  
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

Entreprise Générale et travaux publics

s.a.r.l.  
**BATIMA**  
J.C. SANCHEZ (Gérant)

Rue des Combes  
34570 SAUSSAN  
Tél. : 42.61.03 - 55.40.51

TERRASSEMENT  
BETON ARME  
PLATERIE  
CARRELAGE  
RAVALEMENTS  
DE FAÇADES

bureau d'études pour l'urbanisme et l'équipement de la région méditerranéenne  
**BETEREM**

INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.  
URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES  
PILOTAGE - COORDINATION

Montpellier : « le villeneuve »,  
Av. villeneuve d'angoulême, 34100  
Tél. : (67) 42.66.00

# Tribunes

## LE G.I.H.P. LANGUEDOC ROUSSILLON OUVRE UN SERVICE AUXILIAIRES DE VIE

Le G.I.H.P. LANGUEDOC ROUSSILLON informe toutes les personnes handicapées, membres ou non de l'Association, qu'un service Auxiliaires de Vie a été créé au sein du Groupement. Ce service fonctionne avec cinq auxiliaires de vie à temps plein qui se rendent chez les personnes handicapées ne pouvant effectuer les actes essentiels de la vie. Dans un premier temps, cinq auxiliaires sont prévues pour répondre aux besoins de tous les jours de la semaine. Il est prévu un complément à ce service lorsque des besoins plus importants se feront sentir. Le G.I.H.P. est à la disposition de toutes les personnes ayant besoin d'une tierce-personne pour effectuer certains travaux durant une tranche horaire définie. Pour cela, il suffit de téléphoner au 72.48.59 aux heures de bureau afin de recueillir des renseignements complémentaires.

## IV<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL du FILM sur L'ÉCOLOGIE et l'ENVIRONNEMENT

à Montpellier du 21 au 27 AVRIL 1982 dans l'Hérault du 28 au 4 MAI 1982

Près de 40 films seront présentés aux Montpelliérains. Ces films proviennent de huit pays différents et abordent les thèmes proprement écologiques mais aussi ceux qui parlent de modes de vie mis en péril par le développement de notre société.

Cette année, les films seront répartis en trois sections distinctes :

- inédits en compétition
- inédits hors-concours
- et rétrospectives.

De plus, la journée du samedi sera consacrée à une série de tables rondes sur des sujets touchant de près à l'écologie :

- éducation mésologique des enfants
- maintien des écoles en milieu rural
- technologies alternatives en agriculture.

Les projections auront lieu au Centre Rabelais et dans les salles de cinéma Le Club, K7, et Le Palace. La programmation complète sera précisée ultérieurement par voie de presse, par affiches et programmes.

Une première semaine citadine sera suivie d'une tournée à travers le département de l'Hérault. Cette manifestation culturelle est subventionnée par la Ville de Montpellier et le Département de l'Hérault, parrainée par le Ministère de l'Environnement.

Elle veut atteindre le jugement et la sensibilité du plus grand nombre, être résolument populaire.

### APERÇU DE LA PROGRAMMATION :

#### HORS-CONCOURS :

- «Les Troubles-Fêtes» de Bernard PALACIOS
- «Cochon qui s'en dédit» de J.L. Le TACON

#### COMPÉTITION :

- «Adieu Pyrénées» de A. TREGOT et A. GUESNIER
- «Soleil d'hiver» de Philippe RIVAL
- «Quand un arbre meurt» de René DARBON
- «Marsilio-Images sur une ville» de A.H. KOEHLER
- «Domage que le béton ne brûle pas» November Film

#### RETROSPECTIVE :

- Le Jardinier de J.P. SENTIER
- Le Grand Embouteillage de COMENCINI
- Malville de Christian de CHALLONGES
- La Fête Sauvage de Frédéric ROSSIF

## Halte au Racisme - Halte à la Violence

Communiqué de la L.I.C.R.A.  
(Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme)

La Cité, réputée pour sa tolérance, son calme et sa douceur de vivre, Montpellier connaît actuellement des jours sombres :

- Engins incendiaires à la Mosquée,
- Graffitis anti-arabes,
- Agressions contre de paisibles citoyens, dont la peau trop bronzée, au gré de certains nostalgiques des théories racistes, et nazies, suscite, quolibets et violences.

L'Escalade recommence ! Où, quand, et comment s'arrêtera-t-elle ?

Face à de tels actes gratuits et stupides, la Section Montpelliéraine de la L.I.C.R.A. partage l'indignation de la majorité de nos concitoyens. Elle dénonce le comportement d'une minorité de troubleurs, dont le but est de tenter par la violence et en opposant des hommes ou des groupes d'hommes, de déstabiliser la démocratie et toutes ses valeurs morales et spirituelles chèrement acquises.

Elle demande aux pouvoirs publics de mettre rapidement un terme à cette nouvelle montée du Racisme, en arrêtant les coupables qui tomberaient sous le Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972 et à les déferer devant les tribunaux.

Elle appelle l'opinion publique à la vigilance et à l'union, pour construire, la Paix et la Fraternité entre les hommes.

Le Bureau Local L.I.C.R.A.  
2, rue Girard - Montpellier

## Comité départemental de Tourisme CONCOURS D'AFFICHES

### BUT DU CONCOURS

Par le biais d'un concours d'affiches, le COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME DE L'HERAULT cherche à susciter auprès des enfants un éveil pour le tourisme et une prise de conscience de l'importance qu'il revêt dans le département.

### THEME DU CONCOURS : «L'HERAULT MON DEPARTEMENT»

Le but recherché est une représentation des principales caractéristiques touristiques du département (mer, soleil, vigne et vin, arrière pays) sans toutefois en imposer la figuration aux participants.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Age : de 4 à 15 ans inclus
  - Résidence : département de l'HERAULT.
- La participation au concours peut se faire individuellement ou en groupe.

### CRITERES DE SELECTION

L'ouverture du concours à une tranche d'âge très large conduira le jury à ne pas effectuer de sélection sur des critères incluant des notions de maturité (réalisme, aspect figuratif, sûreté du trait etc...) mais surtout sur l'imagination et la couleur, l'âge des participants ne sera pas connu du jury.

### JURY

Le jury sera composé essentiellement de professionnels de l'affiche (publicistes, dessinateurs) et du tourisme (Comité Départemental de Tourisme, Agences de Voyages...).

Les décisions seront sans appel.

### FORMAT DES EPREUVES

- Feuille de papier blanc uni. Dessins avec 2 couleurs minimum.
- Format rectangulaire.
- Dessin présenté dans le sens de la hauteur de la feuille.
- Format minimum : 21 x 29,7 cm.

Le dessin ne comportera aucune inscription.

Chaque épreuve devra être insérée dans une enveloppe fermée portant le nom du participant ou du groupe et l'adresse.

### DELAI

- Date limite d'envoi des épreuves : le 10 mai 1982
- Publication des résultats : le 20 mai 1982.

### DOMICILIATION

Les épreuves devront être adressées avant le 10 mai 1982 au COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME DE L'HERAULT 1, rue de l'Ecole Normale 34000 MONTPELLIER.

### PRIX

- La remise des prix fera l'objet d'une manifestation officielle et publique.
- 1<sup>er</sup> prix : Voyage et séjour de 4 jours en pension complète pour 2 personnes dans une grande ville Européenne organisant un salon du Tourisme.
- 2<sup>e</sup> prix : Mise à disposition d'un «HOUSE BOAT» pour 4 personnes pour 1 semaine de Vacances sur les canaux à partir du département.
- 3<sup>e</sup> prix : 1 semaine de location dans un gîte rural de l'Hérault pour 4 personnes.
- 4<sup>e</sup> prix : 1 semaine en CAMPOTEL dans l'Hérault pour 4 personnes.
- 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> prix : au choix : randonnée en canoë kayak - randonnée en âne bâté.
- 7<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> prix : Carte d'entrée familiale à la piscine du parc départemental de BESSILLE pour l'été 1982.

### DROIT DE REPRODUCTION

Les épreuves parvenues au COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME DE L'HERAULT ne pourront être retournées aux candidats et demeureront sa propriété.

Les lauréats devront renoncer à la perception de droits pour la diffusion et l'édition éventuelle de leurs affiches.

Le Comité Départemental de Tourisme, cherchant à susciter auprès des enfants un éveil pour le tourisme et une prise de conscience de l'importance de cette activité, organise un concours d'affiches ayant pour thème :

«L'HERAULT MON DEPARTEMENT»

Ce concours est ouvert aux enfants de 4 à 15 ans résidant dans l'HERAULT, la participation pouvant se faire individuellement ou en groupe.

Les épreuves, sur papier blanc, devront avoir les caractéristiques suivantes :

- Format rectangulaire
- Dessin présenté dans le sens de la hauteur et comportant 2 couleurs minimum
- Format minimum : 21 x 29,7 cm
- Le dessin ne comportera aucune inscription
- Nom et adresse du participant sur l'enveloppe d'envoi.

Les 3 premiers prix seront :

- Voyage et séjour de 4 jours pour 2 personnes dans une grande ville européenne au choix : LONDRES, MUNICH, BERLIN, UTRECHT.
- Voyage d'une semaine sur les canaux du département (house-boat pour 4 personnes).
- Séjour d'une semaine en Campotel dans l'HERAULT pour 4 personnes.

Les candidats doivent adresser leurs épreuves au :

COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME

1, rue de l'Ecole Normale 34000 MONTPELLIER Tél. 54.20.66

AVANT LE 10 MAI 1982

## BUREAUX SPECIALISES A.N.P.E. POUR LES EMPLOIS SAISONNIERS DANS L'HERAULT

Le C.D.T. informe que l'A.N.P.E. propose dans notre département à compter du mois d'avril et pendant toute la saison touristique estivale, des bureaux spécialisés pour les emplois saisonniers dans les stations touristiques suivantes :

- LA GRANDE MOTTE Mairie Tél. : 56.63.51
- PALAVAS Mairie Tél. : 68.98.50
- CAP D'AGDE
- Quai des Phéniciens Tél. : 94.07.36
- SETE Cercle du Commerce
- 16 Quai Mal de Latre de Tassigny Tél. : 74.31.29

Du 20 au 30 Avril

Dans le Hall  
de la Mairie

Exposition  
du Centre  
Régional des  
Enseignants  
d'Occitan

## A l'attention des rapatriés

Paris le 25 février 1982

Madame, Monsieur,

Depuis votre rapatriement vous avez, quotidiennement, rencontré de nombreuses difficultés. Ces difficultés, je me suis attaché à les résoudre dès mon entrée en fonction, conformément aux engagements du Président de la République.

Pour accomplir cette mission, j'ai toujours tenu compte de votre attente et des vœux formulés par vos associations.

C'est ainsi que dans l'esprit de justice sociale qui guide l'action du gouvernement, avec l'accord de Monsieur Laurent Fabius, ministre du budget, nous avons décidé, pour les rapatriés dont les revenus sont faibles l'octroi d'une indemnité compensant la perte du Mobilier familial.

Cette mesure n'est naturellement pas exclusive ; elle accompagne celles qu'en accord avec le Gouvernement et le Parlement, nous avons mis en œuvre et précède celles qui sont actuellement à l'étude.

Sachez que mon travail ne vise qu'un seul objectif : aider, après de longues années de peine et d'incompréhension, mes compatriotes à s'insérer définitivement dans la Communauté Nationale.

Raymond COURRIERE  
Secrétaire d'Etat auprès du 1<sup>er</sup> ministre  
chargé des Rapatriés

## Indemnité aux Français Rapatriés pour la perte de leur mobilier

Monsieur Georges FRECHE, Député-Maire de Montpellier informe ses administrés que la Loi du 6 Janvier 1982 a prévu l'octroi d'une :

— indemnité aux personnes physiques qui ont été dépossédées de leurs meubles meublants d'usage courant et familial par suite d'événements politiques survenus dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France.

C'est ainsi que pour bénéficier de l'indemnité pour perte de mobilier, il faut obligatoirement :

- 1) être rapatrié d'un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France,
- 2) avoir été dépossédé de son mobilier,
- 3) avoir eu sa résidence principale dans ce territoire pendant au moins 3 ans avant la dépossession,
- 4) avoir été majeur lors du rapatriement ou, pour les mineurs avoir été orphelin de père ou de mère avant cette date,
- 5) être de nationalité française au 1<sup>er</sup> Juin 1970 ou être devenu français au terme d'une procédure déjà engagée avant cette date ou, pour les personnes réinstallées en France, avoir été admises avant cette date, pour services exceptionnels rendus à la France, au bénéfice des prestations instituées par la Loi du 26 Décembre 1961,
- 6) avoir eu, en 1980, un revenu brut, c'est à dire avant abattements fiscaux inférieur à : 29. 120 F - si vous étiez, en 1980, célibataire, ou divorcé sans enfant à charge. 53.240 F - si vous étiez, en 1980, marié ou si, vivant seul, vous aviez au moins un enfant à charge.

Les intéressés remplissant toutes ces conditions doivent dans le délai d'un an après la publication de la Loi, c'est à dire avant le 8 Janvier 1983 déposer une seule demande, qu'ils soient mariés ou non. S'ils sont mariés, cette demande doit être signée par les deux conjoints.

Les dossiers peuvent être retirés auprès du Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Montpellier (9 rue Montpelliérat - Service Social - Du Lundi au Vendredi - de 8 heures 30 à 11 heures 30 et de 13 heures à 16 heures 30). Le personnel du Service Social du B.A.S. se tiendra par ailleurs à la disposition des demandeurs afin de les aider à remplir les formulaires.

Il conviendra alors qu'ils joignent à ce formulaire les pièces justificatives suivantes :

- photocopie recto et verso de leur carte nationale d'identité et de celle de leur conjoint,
- fiche familiale d'état-civil établie depuis moins d'un mois,
- avis d'imposition ou de non imposition de leurs revenus de 1980.

G. FRECHE

## Pour bien construire ici, il faut être d'ici.

**SUR LE LITTORAL...**

- ARGELES : PLEIN SUD de 1 à 2 pièces - cabine avec combles
- GRUISSAN : PORT-SUD de 1 à 3 pièces - cabine
- CAP D'AGDE : L'AVANT PORT de 1 à 3 pièces
- CAP D'AGDE : LES MARINES DU CAP du studio-cabine au 5 pièces
- CAP D'AGDE : LE CLOS SAINT-MARTIN du 2 pièces au 4 pièces
- CAP D'AGDE : LE CENTAURE des maisons de 1 à 2 pièces cabine avec combles.
- LA GRANDE MOTTE : LES JARDINS DU COUCHANT du studio-cabine au 3 pièces
- LA GRANDE MOTTE : LES JARDINS DU PONANT du 2 au 4 pièces.
- SAINT-CYPRIEN : PORT SOLEIL du studio au 2 pièces cab.

**...ET A MONTPELLIER**

- L'ERASME : P.C. Appartements de 4 et 5 pièces
- LE JARDIN DU PERE SOULAS Appartements F1 et F2
- LES MAS DU CRES - P.A.P. Maisons de 4 et 5 pièces
- LES MAS DE LA MARTELLE - P.C. Maisons de 4 à 5 pièces
- LE PARC - P.C. du 2 pièces au 4 pièces

14, av. Frédéric Mistral  
34000 Montpellier  
tél. (67) 92.77.65

# urbat montpellier

19

## IBM FRANCE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

### C'EST

#### • UNE USINE A MONTPELLIER AVEC :

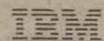
- une population de 2500 personnes
- des bâtiments de 82.000 m<sup>2</sup>
- une mission de gros ordinateurs

#### • DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :

- à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.

### C'EST AUSSI :

- 80% de la population à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.



L'usine de la Pompiègnane - Montpellier

**c.i.l.d.h**

Votre employeur à la solution pour vous loger :  
Le Comité Interprofessionnel du logement de l'Hérault.

**ACCESSION :** Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.  
Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

**LOCATION :** Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.

**INFORMATION :** Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant l'accès à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

**CES SERVICES ONT ETE CREEES POUR VOUS N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !**

C.I.L.D.H. 26, rue de l'Alouette - B.P. 2180  
34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

**SOCIETE ROUTIERE COLAS**

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F

**COLAS**

De la piste de jet à l'allée du jardin...  
Tous travaux de V.D.R. et revêtements industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon  
Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas  
Tél. : (67) 42.56.99 - Telex : 480275 COLAS SJVD

**ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE**

**GUY HERVE**

Bureau : 19, rue Henri-René  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : 64.44.14

**MES**

**MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR**

bois et aluminium pour chauffage électrique  
faux plafonds • cloisons sèches  
agencement de magasins • meubles stratifiés  
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier  
Tél. : (67) 42.49.67

**2<sup>e</sup> semaine nationale du Théâtre pour Jeune Public**

**10 - 19 mai 1982**

Quinze compagnies régionales et venues des 4 coins de l'Hexagone participeront cette année à cette manifestation, la 2<sup>e</sup> du nom.

Une exposition aura également lieu autour des « Milles et Une Nuits » réalisée par la bibliothèque municipale de Pessac et l'Association lecture et Culture au Musée Fabre du 27 Avril au 19 Mai avec une animation autour de l'Édition, les grands moments de la civilisation arabo-islamique et la littérature arabe contemporaine. Ce volet sera réalisé grâce au concours de la ville de Montpellier puisque livres, documents et œuvres d'art seront tirés pour cette occasion des collections de la Bibliothèque Municipale et du Musée Fabre.

Spectacles et expositions concernent des tranches d'âges variées et différentes formes d'abonnement vous seront proposées.

**Cycle Marguerite DURAS par l'Atelier Théâtre'Elles la maison pour tous Jean Moulin et le cinéma Le Club**

**21 Avril - 1<sup>er</sup> Mai**

Né du projet de Théâtre'Elles de monter « Agatha » de Marguerite Duras, ce cycle comprendra outre ce spectacle, des projections de films, des expositions, des animations, des spectacles de danses, des projections de films.

**Programme**

<b>Mercredi 21 Avril</b> 18h30 - Inauguration	<b>Vendredi 23 Avril</b> 12h - Exposition 15h - Atelier lecture 21h - Spectacle danse de Jackie Taffanel	<b>Dimanche 25 Avril</b> 14h - Exposition 15h30 - Rencontre autour d'un livre 17h - « AGATHA » de Marguerite Duras Spectacle de l'ATELIER THEATRE'ELLES
<b>Judi 22 Avril</b> 12h - Exposition : Peinture, Sculpture, Photo. 14h - Débat-Rencontre 21h - « AGATHA » de Marguerite Duras Spectacle de l'ATELIER THEATRE'ELLES	<b>Samedi 24 Avril</b> 12h - Exposition 15h - Rencontre avec les exposants 21h - Spectacle danse de Jackie Taffanel	<b>Lundi 26 Avril</b> 12h - Exposition Atelier rencontre 18h - Animation film 21h - « AGATHA » de Marguerite Duras Spectacle de l'ATELIER THEATRE'ELLES
	<b>Mardi 27 Avril</b> 12h - Exposition 15h - « AGATHA » de Marguerite Duras Spectacle de l'ATELIER THEATRE'ELLES 21h - Film « AGATHA » au cinéma « Le Club » suivi d'un débat (Cinéma-Théâtre)	<b>Mercredi 28 Avril</b> 12h - Exposition 15h - « ACTION DANSE » Jackie Taffanel 21h - « AGATHA » de Marguerite Duras Spectacle de l'ATELIER THEATRE'ELLES
	<b>Judi 29 Avril</b> 12h - Exposition, Rencontre Discussion Débat... 18h30 - Film « HIROSHIMA MON AMOUR » Salle Pétrarque 21h - Film « NATHALIE GRANGER » Salle Pétrarque	<b>Vendredi 30 Avril</b> 12h - Exposition, Atelier Lecture 18h30 - Film « DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES » Salle Pétrarque 21h - Film « NAVIRE NIGHT » Salle Pétrarque
	<b>Samedi 1<sup>er</sup> Mai</b> 18h - FETE de clôture du cycle « Marguerite Duras » Musique, Chansons, Films, Débat, Théâtre...	

**Sommaire**

- Sport pour tous	pages 2 et 3
- Le musée rajeuni	pages 4 et 5
- Scolaire, zones prioritaires	page 6
- 6 Nouvelles classes	page 7
- B.P. suite	page 8
- Urbanisme	page 9
- Montpellier Ville Propre	pages 10 à 16
- Montpellier - Danse	
- Rencontres Photos	page 17
- Tribunes	page 18
- Rapatriés info	page 19
- Spectacles	page 20 et 21
- Centres Aérés	page 22
- Fourrière et diffamation	page 23

**JEAN LEFEBVRE**

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.  
DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac,  
B.P. 7.025, 34022 Montpellier cedex  
Tél. : 75.36.80 Télex 480-177 TARTIL-MONTP

**LYRIQUE au Théâtre Municipal**

**Vendredi 23 avril à 20h30 - Dimanche 25 avril à 14h30**

**« LA FILLE DE MADAME ANGOT »**  
opéra-comique en 3 actes  
Livret de CLAIRVILLE, GIRAUDIN et KONING  
Musique de Charles LECOQ

Mise en scène : Jacques FABBRI, Philippe RONDEST  
Décors : Yves FAUCHEUR

**Co-production Grand Théâtre de Nancy Théâtre Municipal de Montpellier**  
Clairette : Mireille LAURENT - Ange Pitou : Philippe BOHEE  
Pomponnet : Tibère RAFFALI - Larivaudière : Luis MASSON  
Trenitz : Henri MURGUE - Louchard : Bernard ALBERTINI  
Direction musicale : Serge BESSIERE

La musique de Charles LECOQ n'engendre pas la mélancolie et on peut la comparer en esprit à celle d'Offenbach, si en faveur à notre époque. Quant au sujet, il ressemble à une fresque historique, une image d'Épinal, ou, dans un langage plus actuel, à une « Bande dessinée » sur le Directoire.

Tous les thèmes sont d'actualité et pourtant la création remonte à 1872...

Clairette, fille de la défunte Madame Angot, une poissarde de la Halle, doit épouser le coiffeur Pomponnet. Mais elle préfère Ange Pitou, le chansonnier royaliste, qu'attire une certaine Mlle LANGE, favorite du directeur Barras. Finalement, Clairette abandonnera Pitou à Lange et deviendra l'épouse de Pomponnet.

Serge BESSIERE : Chef d'orchestre à l'O.R.T.F. PARIS-MARSEILLE, depuis 1945  
Représentations dans divers opéras

Les interprètes :  
Mireille LAURENT a chanté dans de nombreux opéras-comiques et opérettes :  
Giboulette, La Vie Parisienne, Le Pays du Sourire, etc...

Tibère RAFFALI: l'expérience de Juilliard School. Le Jeune ténor avait été engagé par Rolif LIEBERMANN avant même sa sortie du Conservatoire. Il a été aussi distingué par Bernard LEFORT grâce à qui il a pu séjourner aux États-Unis et y acquérir une expérience qu'il nous transmet avec bonheur.

**THEATRE MUNICIPAL**

Mar 27 21h00 DANSE : GROUPE JAPONNAIS : SEBBI ARIADONE (DANSE BUTOH). Au programme : « ZARATHOUSTRA ».

Mer 28 21h00 THEATRE : « LE MALEFICE DE LA PHALENE » de LORCA, par le Théâtre de Mathieu.

Jeu 29 21h00 MUSIQUE : Troisième concert symphonique. Orchestre de Montpellier (Direction : Louis BERTHOLON). Soliste : Miguël Angel ESTRELLA (piano). Au programme : MENDELSSOHN, BEETHOVEN.

**ATTENTION :** Les abonnés « Théâtre dramatique » peuvent se présenter au Théâtre Quotidien de Montpellier (5, rue du Carré du Roi) avec leur carte d'abonnement, pour retirer une place gratuite pour une représentation du « CHANDELIER », de MUSSET (jusqu'au 16 mai 1982).

**EXPOSITIONS :**

- **HALL et FOYER DU THEATRE :** du 5 avril au 5 mai 1982.  
- entrée libre.  
- du lundi au samedi, de 11h à 18h et les soirs de spectacle.
- **FEDERICO GARCIA LORCA :** exposition réalisée et présentée par l'Université Le Mirail de Toulouse.
- **GALERIE FREDERIC BAZILLE :** du 2 au 30 avril 1982.  
- entrée libre.  
- du lundi au samedi, de 11h à 18h.
- **DES PEINTURES DU TEMPS LIBRE : LES MUNICIPALES ».**

**JAZZ ACTION MONTPELLIER**

**Vendredi 23 avril**  
Foyer Municipal de Castelneau  
(location Octopus)

Arthur BLYTHE pourrait bien être aujourd'hui la meilleure image symbole de musicien de jazz, un de ceux qui à chaque époque inscrit tradition et modernité dans l'actualité. Ni avant-gardiste, ni conservateur, il s'entoure des musiciens adéquats pour déborder les langages codés. A la confluence de plusieurs chemins, sa musique est un hymne à l'énergie, la diversité mais avant tout musique plaisir. Un concert à découvrir toutes oreilles dehors, ce musicien qui est reconnu comme un très grand aux Etats-Unis n'est encore jamais venu en France. A suivre...

**Arthur BLYTHE/sax.**  
**Abdul WADUD/violoncelle**  
**Bob STEWART/tuba**  
**Bobby BATTLE/batterie**  
**Kelvyn BELL/guitare**

**GARE LAITIERE marques CANDIA - CONCORDE - LACTEL**  
56, rue de l'Industrie  
34000 MONTPELLIER  
Tél. (67) 92.29.65

**E.G.C.C.P.**

CONTRATS ENTRETIEN  
DEPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION  
GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

Chaîne gaz recommandé par GDF

**EAU GAZ CHAUFFAGE CLIMATISATION PLOMBERIE**

**Entreprise B. BRUNO**

Siège et Bureaux :  
1028, av. de la Pompignane  
34000 MONTPELLIER - Tél. : 72.48.08

**RÉVOLUTION = ÉVOLUTION**

**Détarteur électronique Niagara**

Le détarteur électronique Niagara succède à l'adoucisseur d'eau avec des avantages considérables. Avec l'électronique plus de polémique sur l'eau adoucie.

Il fonctionne sans apport d'aucun produit, de ce fait il ne modifie pas les caractéristiques chimiques de l'eau.  
Il empêche la formation du tartre, de plus il supprime totalement les amas existant jusqu'à 500 m en aval de l'appareil.  
Sa consommation électrique est insignifiante son entretien nécessite est à la portée de tous il est simple donc fiable, il n'a pas besoin de mise en service car pré-réglé en usine. Ne fonctionne pas la corrosion, n'engendre pas d'électrolyse, n'est pas polluant, ne rejette pas l'eau à l'égout.

Il est garantie 1 an pièces et main-d'œuvre

Sans engagement de ma part, veuillez me documenter gratuitement

**S.T.E. 8, av. du Pont Juvénal - Tél. : 65.75.10 - Montpellier**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Tél. : .....

**BCEOM FRANCE**

259 Avenue de Melgueil  
34 280 LA GRANDE MOTTE  
Tél (67) 56 90 40

**Un bureau d'étude international au service du développement régional**

urbanisme environnement  
hydraulique assainissement  
génie civil infrastructure  
économie transports  
aménagement littoraux

**20 ans d'expérience régionale avec plus de 500 études**

collecte et traitement des ordures ménagères de Montpellier - aménagement de la basse vallée de l'Hérault - mise au grand gabarit du canal du Rhône à Sète - mise en valeur du milieu lagunaire.....

Réalisation - **DEROMEDI**

**SONEGERIM** vous propose

A la Grande Motte  
« Les Terrasses de la Mer »  
Près du Pont du Vidourle. Un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées.  
Tél. : 56.80.54

MONTPELLIER CENTRE  
**LA GUIRLANDE**  
Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes donnant sur un parc centenaire  
Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé  
Tél. : 58.93.70

MONTPELLIER OUEST  
les collines d'Estanove  
Route de Laverune  
à deux pas du centre ville  
Centre commerciale  
Poste, Piscine, Tennis  
Tél. 42.74.55

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE

Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation  
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :  
NOM : ..... ADRESSE : .....  
A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutalou, route de Laverune - Montpellier - Tél. : (67) 42.91.60

## Intervention de M. Georges FRECHE au nom du Groupe Socialiste, à l'assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale sur la situation au Salvador

M. FRECHE (France) - Je défendrai en même temps l'amendement n° 5 et l'amendement n° 6 qui ont trait tous les deux à la situation au Salvador.

M. le PRESIDENT (Traduction) - J'invite donc M. Frêche à présenter l'amendement n° 5 :  
5. Dans le projet de recommandation, ajouter un huitième considérant rédigé comme suit :  
« Soulignant la contribution qu'un règlement associant toutes les forces participant à la guerre civile du Salvador pourrait apporter à la stabilité de la zone des Caraïbes et de l'Amérique centrale ».

... Le Salvador connaît depuis plusieurs années une guerre civile extrêmement importante. Il semble nécessaire qu'un accord intervienne entre, d'une part, le gouvernement démocrate chrétien et l'armée, qui mènent une guerre extrêmement dure et, d'autre part, les partis d'opposition, clandestins ou non, y compris ceux qui ont adopté la lutte armée.

Un certain nombre de pays, comme la France et le Mexique, ont déjà fait des critiques quant à l'intervention américaine au Salvador. Tout récemment, quatre pays européens - la France, les Pays-Bas, le Danemark et la Grèce - ont soumis à l'Organisation des Nations Unies un projet de résolution qui prend des distances

très nettes vis-à-vis de la politique américaine. Ces Etats préconisent un règlement politique entre toutes les forces participant à la guerre civile au Salvador, c'est-à-dire la junte de M. Duarte et les différents groupes d'opposition, y compris ceux qui ont recours à la lutte armée.

C'est ici que je voudrais insister sur le caractère important de ces amendements, car ils posent au fond le débat sur la conception de l'alliance entre les Etats-Unis et leurs alliés européens.

Il y a effectivement deux conceptions de cette alliance, soit que l'on considère - comme on le constate trop souvent aux Etats-Unis - que toute mise en cause des positions acquises par un pays occidental, même à la faveur d'un régime dictatorial, constitue la preuve d'une subversion inspirée par l'Union Soviétique ou par Cuba ; soit que l'on recherche les causes internes, dans le pays, à cette situation, et que l'on tente d'y apporter une solution permettant le rétablissement de la stabilité par la reconnaissance des fondements essentiels de toute paix durable, à savoir, en particulier, la complète indépendance de souveraineté des pays concernés, le respect des libertés démocratiques et les exigences de la justice sociale.

Le gouvernement de M. Duarte, au Salvador, peut-

être parce qu'il est sous l'emprise de l'armée tenue par les éléments d'extrême droite, ne semble pas réunir toutes les garanties de ce point de vue. Les élections qu'il prépare seraient sous son contrôle exclusif et n'offrent pas de garanties suffisantes d'impartialité. De même, certaines forces participant à la guérilla ne peuvent sans doute pas être considérées comme recherchant véritablement l'instauration d'une démocratie. Dans de telles conditions, on ne peut attendre d'une victoire militaire de l'un ou l'autre parti, un règlement garantissant réellement la stabilité, la démocratie et la paix.

Il serait opportun que l'Assemblée se rallie à cette constatation de bons sens, afin de démontrer clairement quelle est sa conception de la défense et de la politique de sécurité de l'Europe dans le tiers monde. La solidarité de l'Alliance Atlantique est une solidarité entre démocraties ; elle ne peut sous aucun prétexte nous conduire à renier les principes mêmes qui sont à la base de notre association avec les Etats-Unis d'Amérique.

Extraits des actes officiels de la 27<sup>e</sup> Session Ordinaire - Décembre 1981 - page 164.

## Rapport d'activité des Centres Laïques de loisirs municipaux, du centre aéré de Bionne et du Centre aéré de Grammont par les « Amis de l'Ecole Laïque ».

L'Association « Les Amis de l'Ecole Laïque » anime pour les jeunes montpelliérains les centres aérés de Bionne et de Grammont et les centres de loisirs municipaux implantés dans la ville qui accueillent les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. Centre de loisirs et centres aérés sont en grande partie à la charge de la municipalité puisque la subvention de la ville représente actuellement 48 % du budget de l'association. Cette participation compte-tenu également de l'aide des Caisses d'Allocations Familiales et des autres subventions réduit la part restant à la charge des familles à 34 % du budget total. Les activités proposées y sont riches et variées, sport, enseignement des langues vivantes, organisation de voyages à l'étranger, activités musicales, cinéma etc...  
Montpellier Votre Ville en publiant une partie du rapport d'activité de l'association vous rappelle l'existence de ces centres. Pour tous renseignements, s'adresser, 40, rue du Faubourg St-Jaumes (54.07.01).

### COMPTE D'EXPLOITATION 1981

RECETTES	DEPENSES
Reliquat au 1/1/80	
C.C.P. .... 90 321	<b>I - Cotisations :</b>
Caisse ..... 11 079	Reversement à la F.O.L. .... 50 823
	Autres Organismes ..... 2 590
	(FFC-CEMEA-JPA)
<b>I - Cotisations :</b>	<b>II - Subventions (reversement)</b>
Périscolaires et post-scolaires ..... 53 911	Bionne - Grammont ..... 250 000
<b>II - Subventions :</b>	Bérets Rouges ..... 6 000
a) Mairie de Montpellier (C.L.L.M-Bionne-Grammont) ... 550 000	<b>III - Personnel :</b>
b) Conseil Général ..... 6 000	a) Salaires : .....
	Indemnités Animation ..... 240 000
	Secrétaire administratif ..... 41 000
	b) Charges sociales :
	URSSAF ..... 64 312
	ASSEDIC ..... 5 775
	c) Taxe sur les salaires : ..... 13 999
	<b>IV - Matériel et fournitures :</b>
c) Protection Enfance ..... 352	Achat ..... 6 576
et Adolescents ..... 352	Entretien ..... 4 398
d) J.P.A. .... 1 336	<b>V - Activités :</b>
e) Bureau aide sociale ..... 1 500	Loto, Centenaire Lois scolaire ..... 8 783
<b>III - Manifestations :</b>	Activités diverses ..... 1 859
a) Loto ..... 8 576	Déplacements (Bérets rouges) ..... 3 100
b) Fêtes, Kermesse, etc.	<b>VI - Frais Généraux :</b>
<b>IV - Divers :</b> ..... 216	a) Loyer local (reversement F.O.L. Hérault) .....
	Chauffage, éclairage, téléphone, papeterie, travail duplication, etc. .... 15 000
	b) Déplacements administration coordination ..... 4 050
	<b>VII - Divers :</b>
	Frais divers ..... 3 432
<b>Total :</b> ..... 721 697	<b>Total :</b> ..... 723 291

Monsieur le Député-Maire,

Notre dernière assemblée générale des « Amis de l'Ecole Laïque » s'est déroulée le 5 Mars dans de bonnes conditions devant une cinquantaine de Responsables de Centres Laïques et Centres Aérés, Mmes Clavier et Barquero, conseillères municipales étaient présentes. Les problèmes relatifs à tous les Centres ont été débattus et ont fait ressortir leur bon fonctionnement. Je joins à la présente les rapports financiers essentiels, les vœux et motions

Le Secrétaire Général des Amis de l'Ecole Laïque  
J. EMILE

### Un personnel d'animation dévoué et compétent

Centres d'activités polyvalentes

Rimbaud-Pompignane  
Jean Moulin (Mermoz - Painlevé)  
Louis Blanc (Abattoirs)  
Estanove  
Condorcet  
Les Troubadours (La Paillade)  
La Chamberte  
Jules Simon  
Jean Macé (Personnel Administration Rectorat)  
C.N.R.S. (Place E. Bataillon)  
Maison pour Tous (J. Ricôme)  
Aiguelongue (Centre Médico-Social D.A.S.)  
F.O.L. (Fg St-Jaumes)  
Pour ces 13 centres, un effectif de 45 animateurs et femmes de service.

**Centre maternelle**  
Le Pas du Loup : Il emploie 3 animateurs et femmes de service.  
**Centres spécialisés**  
Sport et Plein Air : judo, football, hand-ball, escrime réunissent 15 animateurs.

Fanfare « Les Bérets Rouges » 6 Animateurs et femmes de services  
Patinage artistique 6 Animateurs et femmes de services  
Comité d'Accueil 2 Animateurs et femmes de services  
Cinémathèque (O.R.C.E.) 1 Animateur et femmes de services  
Modélisme (C.L.A.P.) 3 Animateurs et femmes de services  
Activités anglaises (Mas Drevon) 3 Animateurs et femmes de services  
Gymnastique pour enfants 2 Animateurs et femmes de services  
Hockey roller club 4 Animateurs et femmes de services  
Soit au total 90 animateurs et femmes de service

votés à l'unanimité, la composition du Conseil d'Administration et du Bureau ; avec MM. Krieff et Masseron, I.D.E.N., vous avez été désigné membre du Comité d'honneur.  
En souhaitant que la municipalité continue à nous apporter son soutien moral et financier, veuillez agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de mes sentiments cordiaux doublés de ma plus vive gratitude.

## Condamnation en diffamation du Quotidien Midi-Libre envers M. Georges Frêche, député-maire de Montpellier, par le tribunal de grande instance de Montpellier

Suite à la parution le 11 Octobre 1980 dans le quotidien régional « Midi Libre » d'un article dont vous trouverez les extraits litigieux dans l'arrêt ci-dessous, et après délibération, le Conseil Municipal a voté la décision de poursuivre ce journal. Après renvoi du 1<sup>er</sup> jugement le condamnant le 22 juin 1981, l'affaire s'est conclue par l'arrêt du 9 décembre 1981 que nous publions pour information in-extenso ci-dessous :

Arrêt N° 1040 du 9 DECEMBRE 1981  
La COUR d'APPEL de MONTPELLIER, Chambre Correctionnelle, a rendu l'arrêt suivant :

**ENTRE :**  
**BUJON Maurice, Etienne, Marie**, né le 16 août 1910 à NARBONNE, arrondissement judiciaire de NARBONNE, fils de Claude Marie et de DEBAS Suzanne, Jeanne, Louise, Catherine, président directeur général du journal MIDI LIBRE, de nationalité française, demeurant 6 Passage Lonjon à MONTPELLIER, marié, un enfant. JAMAIS CONDAMNE. LIBRE.

**Prévenu de diffamation.**  
**APPELANT** d'un jugement rendu par le Tribunal Correctionnel de MONTPELLIER, en date du 22 JUIN 1981. Représenté par Mme FABRE, avocat au barreau de MONTPELLIER.

**D'UNE PART**  
**ET :**  
**1° - FRECHE Georges**, domicile élu chez Me FERRAN, 4, rue des trésoriers de la Bourse à MONTPELLIER. PARTIE CIVILE.  
Représenté par Me FERRAN, avocat au barreau de MONTPELLIER.

**APPELANT** du dit jugement.  
**2° - Monsieur le Procureur de la République** près le tribunal de grande instance de MONTPELLIER.

**APPELANT** du dit jugement.  
Monsieur le PROCUREUR GENERAL près la Cour d'Appel de MONTPELLIER.

**D'AUTRE PART**  
L'affaire a été appelée à l'audience publique du 1<sup>er</sup> septembre 1981, puis renvoyée contradictoirement par arrêt au 18 NOVEMBRE 1981.

Le Président a fait le rapport prescrit par l'article 513 du Code de procédure pénale.  
Le conseil du prévenu a été entendu.  
Le ministère public a requis l'application de la loi.  
L'avocat de la partie civile a été entendu en ses observations.  
Le conseil du prévenu a eu la parole le dernier.

L'affaire a été mise en délibéré pour l'arrêt être rendu à l'audience publique du 9 DECEMBRE 1981. Les parties en étant informées par le président, conformément aux dispositions de l'article 462-2 du code de procédure pénale.

A cette date, **LA COUR**, après en avoir délibéré conformément à la loi, et composée des magistrats devant lesquels l'affaire a été appelée, a statué en ces termes :

Par ordonnance du Juge d'Instruction près le Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER, en date du 16 février 1981, BUJON Maurice a été renvoyé devant le Tribunal Correctionnel de cette ville sous la prévention d'avoir : dans l'arrondissement judiciaire de MONTPELLIER, le 11 octobre 1980, en tout cas depuis temps non prescrit étant directeur de la publication du journal quotidien « Midi Libre » publié et diffusé dans le dit arrondissement judiciaire, commis le délit de diffamation publique envers un citoyen chargé d'un mandat public, en l'espèce Georges FRECHE en sa qualité de Maire de la Commune de MONTPELLIER, en publiant dans le numéro du 11 octobre 1980 du dit journal, en page de MONTPELLIER marquée X 3, un article intitulé « Table ronde à la Mairie. Les Voies de la fourrière... sont parées de bonnes intentions », commençant par : « Il semblerait que nous n'ayons pas bien compris... » et se terminant par : « pour l'avenir de la fourrière elle-même » le dit article retenu en raison du passage suivant : «...et puis la pudeur n'exige-t-elle pas de ne pas trop révéler de dessous ? » et contenant l'allégation de faits portant atteinte à l'honneur ou à la considération du dit Georges FRECHE, en sa dite qualité.

Par jugement contradictoire en date du 22 juin 1981, le Tribunal a condamné de ce chef BUJON à la peine de 1.000 F d'amende. En outre, le tribunal a alloué à FRECHE, partie civile, la somme de 1 francs à titre de dommages-intérêts et ordonné la publication du jugement dans le journal « Midi-Libre ».

Appel de cette décision a été régulièrement interjeté le 1<sup>er</sup> juillet 1981 par le prévenu et par le Ministère Public, et le 3 juillet 1981 par la partie civile.

Cette affaire fixée à l'audience du 1<sup>er</sup> septembre 1981 de la Chambre des Appels Correctionnels, a été renvoyée à l'audience du 18 novembre suivant.

A cette dernière audience, le prévenu a fait plaider que le caractère diffamatoire ne saurait être reconnu à l'écrit déféré devant la juridiction correctionnelle, au motif que cet écrit ne renferme en lui-même, l'imputation d'aucun fait précis dont la preuve en justice eût été recevable.

En droit, il est de jurisprudence constante que l'allégation, même sous une forme déguisée et par voie d'insinuation, ou sous une forme dubitative, de faits déterminés, de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne visée, constitue une diffamation (Cass. Crim. 5 janvier 1958, B 2 p.3 ; 30 janvier 1958, B 110 p.189 ; 10 juin 1960, B 313, p.636 ; 24 novembre 1960, B 552 p.1083).  
En l'espèce, l'article intitulé « Table Ronde à la Mairie. Les

voies de la fourrière... sont parées de bonnes intentions », relate une réunion qui s'est tenue à la Mairie de MONTPELLIER, sous la présidence de FRECHE et ayant pour objet des conditions dans lesquelles s'exerce dans cette ville, la mise en fourrière des véhicules automobiles.

Le passage incriminé, tiré du dit article, tend à accréditer en la matière, l'idée d'agissements occultes que la dignité interdit de révéler et à faire croire au lecteur l'existence d'irrégularités et d'abus dans la gestion de la fourrière.  
De telles imputations excèdent les droits de discussion et de libre critique qui appartiennent aux citoyens relativement aux actes commis dans leurs fonctions par ceux qui les dirigent ou les administrent, et portent atteinte à l'honneur et à la considération des personnes qu'elles visent, et notamment de FRECHE, Maire de la ville de MONTPELLIER.

Les premiers Juges ont fait une exacte appréciation des faits de la cause dans laquelle il existe des circonstances atténuantes, et une juste application de la Loi.

Il échet également de confirmer la décision attaquée en ce qui concerne les réparations civiles.

La jurisprudence décidant que les infractions de presse sont assimilées aux infractions politiques, il s'ensuit qu'elles échappent à la contrainte par corps.

C'est donc à tort que les premiers juges ont prononcé la contrainte par corps pour garantir le recouvrement de l'amende et des dépens de l'instance.

**PAR CES MOTIFS :**  
**LA COUR**, STATUANT publiquement, contradictoirement, en matière Correctionnelle, REÇOIT le prévenu, le Ministère Public et la partie civile en leur appel,

**AU FOND**, INFIRME le jugement attaqué en ce qu'il a prononcé la contrainte par corps, toutes autres dispositions étant expressément maintenues.

Déclare l'infraction amnistiée et dit par application des dispositions des articles 6 et 10 de la Loi n° 81.736 du 4 AOÛT 1981, que l'amnistie sera acquise dès que la condamnation aura acquis un caractère définitif.

CONDAMNE BUJON aux frais exposés par la partie civile ; Le tout par application des dispositions des articles 29 alinéa 1<sup>er</sup>, 31 alinéa 1<sup>er</sup> et 42 de la Loi du 29 juillet 1881 ; 463 du Code Pénal, 515 et 740 du Code de Procédure Pénale, 6 et 10 de la Loi du 4 AOÛT 1981.

Ainsi jugé et prononcé par la Chambre Correctionnelle de la Cour d'Appel de MONTPELLIER en son audience publique du NEUF DECEMBRE MIL NEUF CENT QUATRE VINGT UN ;

**OU SIEGEAIENT :**  
Monsieur MONBOISSE, Président,  
Messieurs les Conseillers CUTAJAR et MUIS.  
En présence de Monsieur TRUEL Substitut Général.  
Assistés de Mademoiselle MOUGEOT, Secrétaire Greffier.

Signé : le secrétaire greffier Le président

**LAMOUR**  
jean-philippe  
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT  
CRÉATION DE PARCS  
ET JARDINS  
4 km. route d'Arles.  
30320 Caisargues  
Tél. : (66) 84-23-35

**ag Guiraudon immobilier**  
8, Boulevard Victor Hugo - Montpellier Tél. : (67) 92.27.34  
**Proche de Montpellier**  
- BAR - RESTAURANT avec appartement - Matériel et agencement neuf - Recette BAR : 2000 frs par jour - NOUS CONSULTER.  
**ST-CLEMENT**  
- Belle Villa Languedocienne F5 - 140 m<sup>2</sup> Hb sur 1600 m<sup>2</sup> terrain aménagé - Séjour 45 m<sup>2</sup> - Grand Garage - Piscine - Excellent état - PRIX : 1 250 000 frs

**COSTE**  
**PEINTURES**  
papiers peints, peintures  
revêtements, moquettes  
RUE SÉHILAIRE, MONTPELLIER  
65.69.65

EQUIPEMENT GENERAL DE LA MAISON  
AMEUBLEMENT - VOILAGES - LITERIE  
INSTALLATIONS VOILAGES  
ET AMEUBLEMENT A DOMICILE  
MOBILIER DE COLLECTIVITE  
**COMPAGNIE**  
**TEXTILE**  
**MEDITERRANÉENNE**  
DISTRIBUTEUR DE FABRIQUES  
Société anonyme au capital de 800.000 F  
3, rue de Nozeran MONTPELLIER  
BP 1142 - 34008 MONTPELLIER Cedex  
Tél. : 54.00.34

CONCESSIONNAIRE  
**MAGIRUS DEUTZ**  
**UNIC**  
**IVECO**  
**SO.L.V.I.**  
LE RIEUCOULON 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS  
TELEPHONE (16.67) 42 60 88

**caspa**  
**CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**  
Analyses, Essais en laboratoire et en situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle  
Sols et Fondations  
Bâtiments, Génie Civil  
Routes, Aéroports, Ports  
Matériaux et composants  
Structures  
2312, Bld Paul Valéry  
34100 Montpellier  
Tél. : 42.59.55

**Des conseils objectifs pour des placements sûrs.**  
**CAISSE D'EPARGNE**  
POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS

**Inauguration par Jack LANG  
ministre de la culture  
et Georges FRECHE  
du Musée Fabre,  
doublé et entièrement rénové.**



**La nouvelle entrée officielle du musée boulevard SARRAIL**



**Le ministre dévoile la plaque  
en présence du maire**



**Les nouvelles salles  
sur la cour Jacques Cœur**

voir en pages intérieures